Pêches et Océans Canada
Fisheries and Oceans Canada

Enquête sur la pêche récréative au Canada 2005

Analyses économiques et statistiques
Politiques

Gestion des ressources
Gestion des pêches et de l'aquaculture

Ottawa

Canada

Publié par :

Analyses économiques et statistiques
Secteur des politiques
Pêches et Océans Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du Ministère de Travaux publics et services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0S5 ou à Copyright.Droitdauteur@communications.gc.ca.

N° Fs23-522/2005F au catalogue

ISBN 978-0-662-09623-8

DFO/2007-1303

This publication is also available in English.

Imprimé sur du papier recyclé

2008-00398/

Table des matières

Préface iii

Remerciements iii

Symboles et abréviations iv

1.0 Introduction 1
1.1 Gestion de la pêche récréative au Canada 1
1.2 Points saillants 1

2.0 Aperçu de l'Enquête 3

3.0 Concepts, termes et définitions 3

4.0 Résultats de l'enquête 5
4.1 Profil du pêcheur 5
4.1.1 Pêcheurs résidents 5
4.1.2 Pêcheurs canadiens non résidents et étrangers 5
4.1.3 Profil selon le sexe 6
4.1.4 Profil selon l'âge 6
4.2 Effort de pêche 7
4.2.1 Jours de pêche 7
4.2.2 Caractéristiques des voyages des non résidents 7
4.3 Récolte 7
4.3.1 Poissons capturés et conservés 7
4.3.2 Profil selon les espèces 8
4.4 Dépenses directes liées à la pêche récréative 9
4.4.1 Dépenses directes totales 9
4.4.1.1 Transport 10
4.4.1.2 Nourriture et hébergement 10
4.4.1.3 Forfaits 10
4.4.1.4 Services de pêche, matériel de pêche et autres dépenses directes liées à la pêche récréative 11
4.5 Principaux achats et investissements 11

5.0 Méthodologie d'enquête et qualité des données 12
5.1 Procédures d'échantillonnage 12
5.1.1 Renseignements généraux 12
5.1.2 Pêcheurs résidents du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador 12
5.1.3 Pêcheurs non résidents au Québec 12
5.1.4 Échantillonnage particulier : titulaires de permis de pêche du saumon de l'Atlantique 13
5.2 Collecte de données, traitement, codage et estimation 13
5.3 Procédures de pondération 14
5.4 Procédures d'ajustement post-enquête 14

5.5 Qualité des données 14
5.5.1 Erreur d'échantillonnage 14
5.5.2 Erreurs non dues à l'échantillonnage 14
5.5.3 Limitations des données 14
5.6 Comparabilité des données 15

6.0 Références 15

Annexe A: Tableaux sommaires 17

Annexe A.1 Origine des pêcheurs titulaires de permis, par catégorie de pêcheurs et région, 2005 ..19

Annexe A.2 Origine de tous les pêcheurs non résidents titulaires de permis au Canada, 2005 20

Annexe A.3 Nombre et âge moyen - Pêcheurs actifs, par catégorie de pêcheurs et région, 2005 21

Annexe A.4 Nombre et âge moyen – Pêcheurs actifs, selon le sexe et par région, 2005 22

Annexe A.5 Nombre de jours de pêche en eaux douces et en eaux salées, par région, 2005 23

Annexe A.6 Sommaire – Voyages par tous les pêcheurs non résidents, 2005 25

Annexe A.7 Ssommaire – Poissons capturés et conservés au Canada, 2005.....26

Annexe A.8 Sommaire – Poissons capturés et conservés, par catégorie de pêcheurs, 2005.....27

Annexe A.9 Dépenses directes liées à la pêche récréative effectuées par tous les pêcheurs, 2005 28

Annexe A.10 Principaux achats et investissements (entièrement ou partiellement attribuables à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs, 2005 29

Annexe A.11 Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs, 2005.....30

Annexe A.12 Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative), par catégorie de pêcheurs, 2005 31

Annexe A.13 Fiabilité statistique des variables choisies, tous les pêcheurs actifs, 2005 32

Annexe B: Enquête de 2005 – Personnes-ressources 33

Annexe C: Tablelaux détaillés du CD-ROM 37

Préface

L'Enquête de 2005 sur la pêche récréative au Canada a permis de recueillir de l'information sur les activités de pêche récréative afin d'évaluer l'importance économique et sociale des pêches récréatives dans les provinces et territoires du Canada. Cette enquête coordonnée à l'échelle nationale présente l'information la plus complète sur les activités de pêche récréative et les récoltes de poissons dans toutes les régions du pays. Il s'agit également de la source la plus à jour de statistiques détaillées sur la contribution économique effectuée par les pêcheurs aux échelons provinciaux/territoriaux et national.

Remerciements

La coopération des répondants à l'enquête s'est avérée essentielle à la réussite de ce projet, et nous tenons à remercier chaleureusement toutes ces personnes.

Ce rapport a été préparé par Rowena Orok et Neville Johnson, Services statistiques, sous la supervision de Robert Elliott, directeur, Analyses économiques et statistiques, Secteur des politiques.

L'enquête était une initiative coordonnée entre Pêches et Océans Canada (MPO) et tous les organismes provinciaux et territoriaux de délivrance de permis. Les principales activités opérationnelles, y compris l'échantillonnage, la collecte de données, l'édition et l'estimation, ont été gérées par Kieth Brickley, statisticien conseil, sous la direction de Sue Rocque, Gestion des ressources – nationale, Secteur de la gestion des pêches et de l'aquaculture.

Nous tenons également à remercier de leur collaboration les coordonnateurs de l'enquête et les membres du personnel de soutien technique suivants :

Provinces et territoires :

Jonathan Sharpe (Terre-Neuve-et-Labrador)
Rosanne MacFarlane (Île-du-Prince-Édouard)
Al McNeill (Nouvelle-Écosse)
Mary Sabine (Nouveau-Brunswick)
Peter Cronin (Nouveau-Brunswick)
Pierre Bouchard (Québec)
Helen Ball (Ontario)
George Duckworth (Ontario)
Rob Cann (Manitoba)
Tanya Johnston (Saskatchewan)
David Park (Alberta)
Andrew Wilson (Colombie-Britannique)
Bob Wilson (Colombie-Britannique)
Susan Thompson (Yukon)
Richard Zieba (Territoires du Nord-Ouest)
Wayne Lynch (Nunavut)
Nicole Haynes (Nunavut)

Pêches et Océans Canada :

Laurie Biagini (région du Pacifique)
Lia Bijsterveld (région du Pacifique)
Lewis Sonsini (Services statistiques, Ottawa)
Michelle Fougère (Services statistiques, Ottawa)
Yves Gagnon (Services statistiques, Ottawa)
Jennifer Mousseau (Services statistiques, Ottawa)

Symboles

Les symboles suivants sont utilisés dans le rapport :

-	nul ou zéro
. .	données non disponibles
...	données non applicables (sans objet)

Abréviations

pi	pied
kg	kilogramme
TM	tonnes métriques
s/o	sans objet
MPO	Pêches et Océeans Canada

1.0 Introduction

Comptant plus de deux millions de lacs et de rivières qui alimentent cinq grands bassins versants océaniques, le Canada est reconnu pour sa pêche récréative. Historiquement, la pêche a toujours été l'un des loisirs les plus populaires au pays, tant auprès des Canadiens que des visiteurs.

Chaque année, des pêcheurs de partout au monde viennent visiter le Canada et participer à des activités de pêche récréative. Les importantes contributions socio-économiques provenant de la pêche récréative se font sentir dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada, particulièrement dans quelques-unes des régions les plus éloignées du pays.

1.1 Gestion de la pêche récréative au Canada

Le cadre stratégique sur la pêche récréative tient compte de son importante contribution socio-économique, non seulement pour les collectivités de pêche et les industries du tourisme, mais également pour la population canadienne en général. De plus, ce cadre met également l'accent sur le partenariat, la participation des citoyens et la gérance communautaire ainsi que sur la promotion de la sensibilisation du public en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources halieutiques.

La structure de gouvernance pour la gestion de la pêche récréative au Canada est l'une de celles qui ont le plus évolué au fil du temps. Elle constitue une combinaison complexe de responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur le plan de la législation et de la gestion. L'encadré 1.1 résume les diverses responsabilités de gestion en matière de pêche récréative au Canada.

La mise en œuvre de programmes de gestion de la pêche récréative à l'échelle provinciale et territoriale est tout aussi complexe. Ces programmes et stratégies tiennent toutefois compte de la diversité des exigences des provinces et territoires, du besoin de faire participer tous les intervenants ainsi que de l'importance d'atteindre un équilibre entre la promotion de la pêche récréative en tant que loisir et la conservation de la ressource halieutique.

La surveillance statistique des activités de pêche récréative apporte une importante contribution à la gestion des pêches. Au cours des trente dernières années, l'information recueillie grâce à l'Enquête sur la pêche récréative au Canada a soutenu l'analyse des politiques et l'élaboration des plans de gestion des pêches.

1.2 Points saillants

En 2005, les Canadiens ont passé en moyenne une heure par jour à pratiquer divers sports et loisirs[1]. La pêche récréative comptait assurément parmi ces activités, surtout parmi la génération plus âgée. Toutefois, les taux de participation à la pêche récréative ont diminué dans la plupart des provinces et territoires.

Les pêcheurs canadiens résidents ont encore constitué la majorité de la population active de pêcheurs au Canada, particulièrement en Ontario et au Québec. La plupart des pêcheurs canadiens non résidents et étrangers se rendaient en Ontario ou en Colombie-Britannique (eaux de marées) pour pratiquer leurs activités de pêche récréative.

La population de pêcheurs adultes actifs a continué de vieillir. Par exemple, plus de la moitié des pêcheurs canadiens étaient âgés de 45 à 64 ans, alors que seulement 26 % de la population canadienne générale se situait dans la même tranche d'âge.

Depuis 1995, le nombre moyen de jours de pêche par pêcheur est demeuré relativement stable, soit 13 jours. En 2005, les pêcheurs canadiens non résidents et étrangers ont effectué plus de deux millions de voyages au Canada.

Dans l'ensemble, le doré jaune a constitué l'espèce la plus capturée en 2005, surpassant la truite pour la première fois depuis la tenue de la première enquête. Toutefois, les pêcheurs résidents, surtout ceux des provinces de l'Est et du Québec, ont continué de capturer la truite mouchetée en grandes quantités. Les territoires ont indiqué de nombreuses prises de touladi, d'ombre de l'Arctique et de brochet.

En 2005, les pêcheurs ont contribué à diverses économies locales des provinces et des territoires du Canada par des dépenses totales de 7,5 milliards de dollars. De ce montant, 5 milliards de dollars ont été dépensés sous forme d'investissements et d'importants achats de biens durables liés aux activités de pêche récréative. Les 2,5 milliards de dollars restants représentaient les dépenses directes attribuables à la pêche récréative, notamment pour le transport, la nourriture, l'hébergement, les services de pêche et le matériel de pêche, dans le cadre de voyages de pêche.

[1] Statistique Canada. *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens*, N° 12-0080 XIF au catalogue. Ottawa.

Encadré 1.1
Sommaire – Responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, gestion de la pêche récréative, Canada

	Responsabilités de gestion de la pêche récréative		
Province/Territoire	**Gouvernement fédéral (MPO)**	**Gouvernement provincial ou territorial**	**Conseils de cogestion**
Terre-Neuve-et-Labrador	Espèces marines	Espèces d'eau douce (délivrance de permis)	
Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse	Espèces d'eau douce Espèces anadromes et catadromes, autres espèces marines	Espèces d'eau douce (délivrance de permis) Espèces anadromes pêchées dans les eaux intérieures (délivrance de permis)	
Québec	Toutes les autres espèces marines	Espèces d'eau douce, anadromes et catadromes	
Ontario, Manitoba	Espèces marines	Espèces d'eau douce	
Saskatchewan	Pêches autochtones et protection de l'habitat du poisson	Au besoin, modifications apportées aux lois et aux règlements sur les pêches	
Alberta		Espèces d'eau douce	
Colombie-Britannique	Saumon en milieux marins et dulçaquicoles Saumon – eaux de marées (délivrance de permis) Autres espèces d'eaux de marées	Espèces d'eau douce Pêche récréative du saumon dans les eaux intérieures (délivrance de permis)	
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut		Délivrance de permis de pêche récréative (décret)	Allocations de pêche; conseils sur la conservation, la gestion des pêches et les activités scientifiques
Yukon	Espèces marines	Espèces d'eau douce	

Source :
MPO, Gestion des pêches et de l'aquaculture, *Pêche récréative au Canada : Politique-cadre*

2.0 Aperçu de l'Enquête

L'Enquête de 2005 sur la pêche récréative au Canada constituait le septième cycle de l'Enquête amorcée en 1975; elle est effectuée tous les cinq ans. L'enquête visait toutes les personnes répertoriées dans les bases de données provinciales et territoriales de 2005 sur la délivrance de permis de pêche récréative[2]. En 2005, les questionnaires ont été envoyés à plus de 80 000 ménages au Canada et dans d'autres pays afin d'obtenir de l'information sur les activités de pêche récréative (tableau 2.1).

La conception de l'échantillon était fondée sur les bases de données de délivrance de permis de chaque province et territoire. Les échantillons ont été prélevés en fonction d'un échantillonnage aléatoire stratifié et systématique des permis; la stratification étant fondée sur la catégorie des permis. La taille des échantillons a été déterminée d'après les estimations de fiabilité en ce qui concerne les jours de pêche pour chaque strate, d'après les résultats de l'Enquête de 2000 sur la pêche récréative au Canada.

Tableau 2.1 Taille de l'échantillon définitif de pêcheurs résidents et non résidents, par région, 2005[1]

Région	Pêcheurs résidents	Pêcheurs non résidents	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	1 696	1 151	2 847
Île-du-Prince-Édouard	1 118	287	1 405
Nouvelle-Écosse	1 214	651	1 865
Nouveau-Brunswick	3 470	1 028	4 498
Québec	13 279	0	13 279
Ontario	8 000	8 000	16 000
Manitoba	2 800	1 600	4 400
Saskatchewan	3 570	2 430	6 000
Alberta	5 001	899	5 900
Colombie-Britannique (eaux douces)	8 089	1 966	5 800
Colombie-Britannique (eaux de marées)	12 000	3 410	15 410
Yukon	1 002	898	1 900
Territoires du Nord-Ouest	902	898	1 800
Nunavut	698	996	1 694
Canada	**62 839**	**24 214**	**82 798**

Notes :
1. Le nombre de pêcheurs non résidents dans ce tableau comprend les pêcheurs canadiens non résidents et étrangers. Consultez la section 3 pour obtenir une liste des concepts, des termes et des définitions utilisés dans le rapport.
2. En raison des contraintes de la base de données de délivrance de permis, les pêcheurs non résidents au Québec n'ont pas été couverts dans l'Enquête de 2005 sur la pêche récréative au Canada. Consultez la section 5.1.3 pour obtenir des détails.
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

L'Enquête de 2005 a permis de recueillir de l'information sur :

- le profil des pêcheurs (âge, sexe, résidence, etc.);
- l'activité liée à la pêche récréative
  - l'effort de pêche par région[3];
  - le nombre de poissons capturés et conservés;
  - la récolte par espèce et par région de gestion des pêches et/ou région économique;
  - l'information sur les voyages;
  - la remise à l'eau des poissons;
- les dépenses
  - les principaux achats ou investissements attribuables aux activités de pêche;
  - les forfaits achetés; et
  - les dépenses directes liées aux voyages de pêche récréative.

Chaque province/territoire a également posé d'autres questions propres aux régions concernant les activités de pêche récréative. Tous les résultats publiables liés à ces questions, ainsi que des exemplaires des questionnaires de l'Enquête, se trouvent sur le CD-ROM qui accompagne le présent rapport.

La section 5 présente une description plus détaillée des techniques d'enquête ainsi que des indicateurs de la qualité des données et de la fiabilité statistique des variables clés.

3.0 Concepts, termes et définitions

Voici un glossaire des termes et des définitions utilisés dans l'Enquête et tout au long de ce rapport :

Pêche récréative : Il s'agit de la pêche non commerciale; la définition utilisée dans le cadre de l'enquête englobe la pêche récréative et la pêche sportive. Prenez note que l'enquête ne porte pas sur la pêche cérémonielle ni la pêche de subsistance; par conséquent, ces types de pêche ne sont pas compris dans les estimations présentées dans ce rapport.

Pêcheur actif : pêcheur qui a pêché en 2005; l'identification des pêcheurs actifs était fondée sur l'information provenant de bases de données provinciales et territoriales sur la délivrance de permis, des résultats de la présélection dans le cadre de l'enquête[4] et des réponses données par les répondants individuels dans le cadre de l'enquête.

Pêcheurs adultes : total de la population adulte de pêcheurs en 2005; ne comprennent pas les personnes âgées de moins de 16 ans (18 ans dans certaines régions). Les résultats d'enquête présentés dans ce document se rapportent aux

[2] À Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec, on a effectué une présélection afin de déterminer la population de pêcheurs actifs de la province en 2005.
[3] Les régions de pêche récréative étaient fondées sur les définitions utilisées par chaque province ou territoire.
[4] Présélection effectuée dans deux provinces : Terre-Neuve-et-Labrador et Québec.

activités de pêche récréative des ***pêcheurs adultes actifs*** couverts dans l'Enquête.[5]

Ménage : composé d'un pêcheur adulte ou plus qui habitent sous le même toit.

Région : province ou territoire ayant la responsabilité de gestion de la pêche récréative. La province de la Colombie-Britannique (C.-B.) est divisée en deux, à savoir la C.-B. (eaux de marées), qui représente la pêche récréative en eaux salées ou marines, et la C.-B. (eaux douces), qui représente la pêche récréative dans les régions d'eau douce de la Colombie-Britannique.

Catégories de pêcheurs : chaque région a interrogé deux catégories générales de pêcheurs actifs : les pêcheurs résidents et les pêcheurs non résidents (canadiens et étrangers), à la seule exception du Québec, où les pêcheurs non résidents n'ont pas été couverts dans l'Enquête.

Pêcheur résident : pêcheur qui pêchait dans sa région de résidence en 2005.

Pêcheur non résident canadien : pêcheur canadien qui pêchait en dehors de sa région de résidence.

Pêcheur non résident étranger : pêcheur non canadien qui pêchait dans une région canadienne. Les termes *pêcheur étranger*, *pêcheur non résident étranger* et *pêcheur non canadien* sont utilisés de façon interchangeable tout au long du rapport.

Poissons capturés : nombre de poissons capturés (le terme *récolte de poisson* est également utilisé dans les tableaux).

Poissons conservés : nombre de poissons conservés.

Jour de pêche : jour ou partie de jour où un pêcheur a pratiqué la pêche récréative.

Dépenses directes : dépenses engagées pour l'acquisition de biens et de services (nourriture, matériel de camping, logement, transport, fournitures, etc.) lors de voyages ou d'excursions de pêche.

Principaux achats et investissements : achat de biens durables liés aux activités de pêche récréative. Ceux-ci comprennent les bateaux, les moteurs, les véhicules spéciaux, le matériel de camping et d'autres biens durables. L'achat de terrains et de bâtiments est également compris. Les principaux achats et investissements se divisent en deux catégories : (1) *les principaux achats et investissements attribuables en tout ou en partie à la pêche récréative*, définis comme le prix d'achat total des biens durables susmentionnés, et (2) *les principaux achats et investissements entièrement attribuables à la pêche récréative*, calculés en fonction du prix d'achat qui, selon le pêcheur, était directement attribuable aux activités de pêche récréative.

Attirail de pêche et matériel de pêche : *l'attirail de pêche* comprend les dépenses engagées pour l'acquisition de biens, notamment des cannes à pêche, des moulinets et des sondeurs, alors que le *matériel de pêche* comprend les articles achetés au cours de l'activité de pêche, notamment les appâts et les lignes.

Forfaits : sommes versées à un propriétaire de pavillon de pêche ou à un pourvoyeur pour obtenir une gamme complète de services comme l'hébergement, la nourriture, le transport et l'utilisation de l'attirail de pêche (dans le cadre de voyages de pêche organisés, ce qui comprend toutes les dépenses). Les catégories de forfaits comprennent le coût de déplacement en avion, de l'hébergement, de l'affrètement des bateaux, des services de pourvoyeurs, etc.

Services de pêche : comprend la location de bateaux, les services de guide, les frais de permis, les permis, les étiquettes, etc.

Matériel de pêche : comprend les appâts, les lignes, les leurres, etc.

Taux de croissance annuel moyen (déclin) : calculé à l'aide de la formule $r=exp(ln(p_n/p_0)/n)-1$; où r équivaut au taux de croissance annuel moyen, p_n et p_0 représentent la première et la dernière observation de la période, n, le nombre d'années de la période, et ln, le logarithme naturel[6].

Dollars courants : également appelés *dollars non indexés*; dollars actuels reçus ou payés, non ajustés en fonction du changement des prix (inflation).

Dollars constants : dollars qui ont été ajustés en fonction de l'inflation.

[5] À l'exception des résultats de l'enquête reliés aux certaines questions additionnelles par région (voir l'Annexe C.2).

[6] Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde. Méthodes statistiques. http://devdata.worldbank.org/wdi2006/contents/statistical methods.htm, consulté le 2 mai 2007.

4.0 Résultats de l'Enquête

4.1 Profil du pêcheur

En 2005, plus de 3,2 millions de pêcheurs adultes ont participé à diverses activités de pêche récréative au Canada (annexe A.3)[7], ce qui représentait une diminution de 10 % par rapport à l'estimation de 3,6 millions de 2000 (figure 4.1). Les données historiques montrent que le nombre de pêcheurs adultes actifs a diminué à un taux annuel moyen de 2 % au cours des dix dernières années.

En 2005, la majorité des pêcheurs actifs étaient des résidents qui pêchaient dans leur province ou leur territoire de résidence (près de 2,5 millions). Le reste de la population active de pêcheurs adultes était constitué d'un peu plus de 150 000 non résidents canadiens (Canadiens qui pêchaient en dehors de leur province ou de leur territoire de résidence) et de visiteurs (environ 628 000).

Figure 4.1 Pêcheurs adultes actifs, toutes catégories, Canada, 1995, 2000, 2005[1]

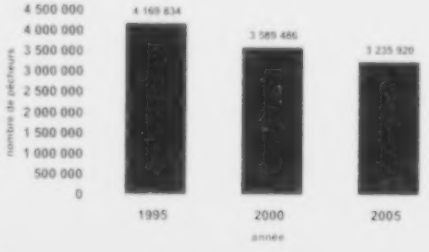

Note :
1. Les estimations de 1995 et de 2000 ont été ajustées afin d'exclure le nombre total de pêcheurs actifs non résidents au Québec. L'ajustement a été effectué afin de comparer les résultats avec l'estimation de 2005.
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

4.1.1 Pêcheurs résidents

Les pêcheurs résidents demeuraient principalement en Ontario et au Québec (annexe A.3). Étant donné le grand bassin de population de ces provinces, ce résultat n'a pas été surprenant. La tendance est constante depuis 1995. En 2005, les pêcheurs résidents de ces deux provinces représentaient près de 60 % de tous les pêcheurs résidents actifs au Canada. Pour ce qui est des chiffres réels, toutefois, les deux provinces comptaient moins de pêcheurs résidents actifs en 2005 qu'en 2000 (tableau 4.1).

En règle générale, les taux de participation des pêcheurs résidents ont diminué dans la plupart des provinces et territoires au cours des dix dernières années (tableau 4.2). De façon constante, les taux de participation des pêcheurs résidents ont été les plus élevés à Terre-Neuve-et-Labrador et au Yukon.

Tableau 4.1 Nombre de pêcheurs résidents actifs par région, Canada, 1995, 2000, 2005

Région	1995	2000	2005
Terre-Neuve-et-Labrador	122 677	101 945	131 578
Île-du-Prince-Édouard	11 380	8 617	6 929
Nouvelle-Écosse	57 941	56 110	43 775
Nouveau-Brunswick	64 694	53 132	43 383
Québec	1 026 743	813 590	655 764
Ontario	1 039 581	814 887	764 374
Manitoba	120 599	136 334	121 788
Saskatchewan	132 955	130 076	119 824
Alberta	219 807	182 044	179 461
Colombie-Britannique (eaux douces)	294 439	235 691	211 403
Colombie-Britannique (eaux de marées)	181 209	145 495	169 863
Yukon	6 292	4 835	5 048
Territoires du Nord-Ouest	7 523	4 720	2 138
Nunavut		662	769
Canada	3 285 840	2 688 139	2 456 876

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

4.1.2 Pêcheurs canadiens non résidents et étrangers

La catégorie de pêcheurs non résidents est constituée : (1) de non résidents canadiens qui pêchaient en dehors de leur province ou de leur territoire de résidence, et (2) de pêcheurs étrangers en visite au Canada. Au total en 2005, on comptait près de 780 000 pêcheurs dans ces deux catégories de pêcheurs non résidents (tableau 4.3).

Huit pêcheurs sur dix étaient des Canadiens qui pêchaient en dehors de leur province ou territoire de résidence. Le reste était constitué de pêcheurs étrangers, parmi les 36 millions de voyageurs entrés au pays en 2005[8]. La tendance générale montre une diminution annuelle moyenne de 3 % de la population de pêcheurs non résidents au cours des cinq dernières années et un déclin annuel moyen de 1 % depuis 1995[9].

[7] Cette estimation tient compte du nombre de pêcheurs actifs dans les régions et des catégories de pêcheurs couvertes dans l'Enquête seulement. En 2005, aucune donnée d'enquête n'était disponible concernant les pêcheurs non résidents au Québec.

[8] Statistique Canada, *Voyageurs d'autres pays entrant au Canada*, http://www40.statcan.ca/l02/cst01/arts34_f.htm, consulté le 3 mai 2007.

[9] Le calcul exclut les estimations de 1995 et de 2000 de non-résidents au Québec.

4.1.2 Profil selon le sexe

4.1.4 Profil selon l'âge

Tableau 4.2 Taux de participation des pêcheurs résidents, par région, Canada, 1995, 2000, 2005[1]

Région	1995	2000	2005
		(%)	
Terre-Neuve-et-Labrador	21.6	19.0	25.5
Île-du-Prince-Édouard	8.4	6.2	5.0
Nouvelle-Écosse	6.2	6.0	4.7
Nouveau-Brunswick	8.6	7.0	5.6
Québec	14.2	11.0	8.6
Ontario	9.5	7.0	6.1
Manitoba	10.7	11.9	10.3
Saskatchewan	13.1	12.7	12.1
Alberta	8.0	6.0	5.5
Colombie-Britannique (eaux douces)	7.8	5.8	5.0
Colombie-Britannique (eaux de marées)	4.8	3.6	4.0
Yukon	20.4	15.8	16.3
Territoires du Nord-Ouest	11.3	11.5	5.0
Nunavut	...	2.4	2.6
Canada	10.8	8.8	7.6

Note :
1. Le taux de participation se définit comme la proportion de pêcheurs résidents de la population totale de la province ou du territoire.
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Tableau 4.3 Nombre combiné de pêcheurs non résidents canadiens et étrangers, par province et territoire, Canada, 1995, 2000 et 2005[1]

Province ou territoire	1995	2000	2005
		(milliers)	
Terre-Neuve-et-Labrador	4.6	3.5	3.8
Île-du-Prince-Édouard	1.0	0.8	0.6
Nouvelle-Écosse	2.5	2.5	2.1
Nouveau-Brunswick	9.2	8.0	7.2
Québec	50.8	46.6	
Ontario	571.5	606.9	501.6
Manitoba	36.4	42.7	36.8
Saskatchewan	44.0	41.9	37.3
Alberta	12.5	13.9	12.4
Colombie-Britannique (eaux douces)	71.4	68.0	59.4
Colombie-Britannique (eaux de marées)	116.0	97.7	106.6
Territoire du Yukon	7.5	6.4	5.8
Territoires du Nord-Ouest	7.5	8.1	4.5
Nunavut		0.9	1.1
Canada	934.8	947.9	779.0

Note :
1. Le total du Canada pour 2005 ne comprend pas le nombre de pêcheurs non résidents au Québec.
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

4.1.3 Profil selon le sexe

Les hommes représentaient 74 % des pêcheurs adultes résidents, 85 % des pêcheurs non résidents canadiens et 89 % de tous les pêcheurs non résidents étrangers. Ces répartitions ont montré très peu de fluctuations au fil des ans (figure 4.2).

La figure 4.3 illustre l'âge moyen des pêcheuses et des pêcheurs actifs. En 2005, le pêcheur moyen était âgé de 49 ans alors que les pêcheuses étaient généralement âgées de 45 ans, comparativement à 44 et à 41 ans, respectivement, il y a dix ans[10]. Ces chiffres étaient considérablement plus élevés que l'âge moyen, en 2005, des Canadiens (38 ans) et des Canadiennes (40 ans)[11].

Figure 4.2 Répartition des pêcheurs actifs par catégorie de pêcheurs et selon le sexe, Canada, 2005

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Figure 4.3 Âge moyen des pêcheurs, par catégories de pêcheurs et selon le sexe, Canada, 2005

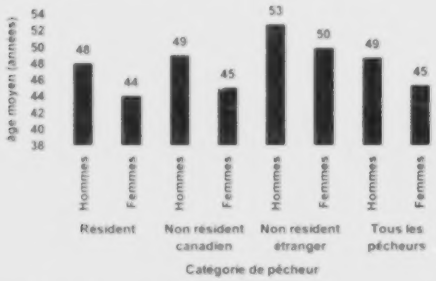

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

4.1.4 Profil selon l'âge

L'analyse de la répartition selon l'âge révèle la population vieillissante des pêcheurs actifs au Canada, qui se confirme davantage lorsqu'on compare le profil selon l'âge des pêcheurs canadiens en 2005 avec celui de la population générale (figure 4.4). En 2005, par exemple, plus de la moitié des pêcheurs canadiens étaient âgés de 45 à 64 ans, alors que seulement 26 % de la population canadienne, en général, se situait dans la même tranche d'âge.

[10] Pêches et Océans Canada, *Enquête de 1995 sur la pêche récréative au Canada*, http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/statistics/recreational/canada/1995/index_e.htm, consulté le 6 juin 2007.
[11] Statistique Canada, *Statistiques démographiques annuelles, 2005*, N° 91-213-XIB au catalogue, Ottawa.

Figure 4.4 Répartition selon le groupe d'âge des pêcheurs canadiens actifs et de la population générale, par groupes d'âge sélectionnés (proportion du total), 2005[1]

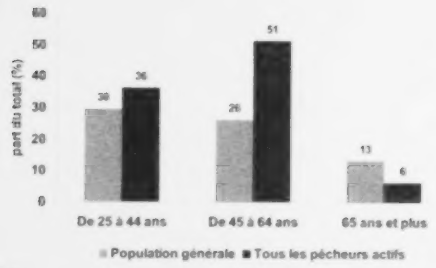

Note :
1. Dans ce graphique, la répartition selon le groupe d'âge des pêcheurs canadiens actifs est fondée sur les totaux combinés de pêcheurs résidents et de pêcheurs canadiens non résidents.
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

4.2 Effort de pêche

4.2.1 Jours de pêche

Comme il est en corrélation directe avec le nombre de pêcheurs actifs, le nombre total de jours de pêche a également diminué au cours des dix dernières années. En 2005, les pêcheurs ont consacré 43 millions de jours à la pêche au Canada, dont 88 % étaient des jours de pêche de pêcheurs résidents (annexe A.5).

Le nombre moyen de jours de pêche par pêcheur est demeuré relativement stable depuis 1995 (13 jours)[12], ce qui donne à penser que même si le nombre de personnes qui participent activement à une activité de pêche récréative a été beaucoup moins élevé, les personnes qui demeurent actives dans le domaine de la pêche récréative semblent y consacrer le même effort.

En 2005, les pêcheurs canadiens qui pêchaient dans leur région de résidence ont comptabilisé environ 38 millions de jours de pêche. Seulement 2 % de l'effort de pêche total (992 628 jours) pouvait être attribué aux Canadiens qui pêchaient dans d'autres régions, alors que les pêcheurs étrangers représentaient les 10 % restants (4,2 millions de jours) en 2005. En ce qui concerne le nombre moyen de jours de pêche de chaque catégorie de pêcheurs, les pêcheurs résidents ont enregistré une moyenne de 15 jours de pêche, alors que les groupes de pêcheurs non résidents canadiens et étrangers ont enregistré une moyenne de sept jours chacun.

[12] Moyenne de 13 jours pour toutes les catégories de pêcheurs adultes actifs.

4.2.2 Caractéristiques des voyages des non résidents

L'Enquête a également permis de recueillir de l'information générale sur les activités globales de tourisme des pêcheurs non résidents. On a questionné les pêcheurs canadiens en visite au sujet de leur nombre de voyages dans d'autres provinces ou territoires du Canada, et on a également questionné les pêcheurs étrangers à propos de leur nombre total de voyages au Canada en 2005 (peu importe la raison). La question de suivi a permis d'obtenir de plus amples renseignements concernant le nombre de voyages de pêche récréative. Dans l'ensemble, en 2005, les pêcheurs non résidents ont effectué plus de deux millions de voyages au Canada et ont passé plus de la moitié de leurs voyages (58 %) à pêcher (annexe A.6)[13].

Les pêcheurs canadiens non résidents ont pêché, dans 34 % de leurs voyages, en dehors de leur région de résidence[14]. Les eaux de marées de la Colombie-Britannique ont encore constitué une forte attraction pour les pêcheurs canadiens non résidents, en partie en raison de ses espèces populaires, notamment le saumon quinnat et le flétan.

En 2005, l'Ontario a présenté la proportion la plus élevée de pêcheurs étrangers (75 %), conservant son statut de destination de pêche la plus populaire chez les non-Canadiens. La Colombie-Britannique a terminé deuxième[15], suivie du Manitoba et de la Saskatchewan, qui comptaient, respectivement, 26 981 et 16 825 pêcheurs étrangers actifs.

4.3 Récolte

4.3.1 Poissons capturés et conservés

En 2005, les pêcheurs ont capturé 215 millions de poissons de toutes les espèces et en ont conservé près de 72 millions (annexe A.7). Les pêcheurs résidents de l'ensemble des provinces et territoires ont capturé 157 millions de cette récolte totale. Les pêcheurs étrangers ont capturé 54 millions (25 %) de poissons, alors que les pêcheurs canadiens non résidents ont capturé une proportion relativement peu élevée de la récolte totale de poissons (4 millions) durant l'année (figure 4.5 et annexe A.8).

[13] Cette estimation comprend tous les voyages dans d'autres provinces ou territoires effectués par des pêcheurs canadiens non résidents ainsi que les voyages au Canada effectués par des pêcheurs étrangers en 2005.
[14] Au total, les pêcheurs canadiens non résidents ont passé 992 628 jours à pêcher sur 2 895 182 jours de voyage (pour de plus amples détails, consultez le tableau 13 du CD-ROM).
[15] En 2005, 31 230 et 62 884 pêcheurs étrangers ont pêché respectivement dans les eaux douces et les eaux de marées de la Colombie-Britannique.

Les pêcheurs résidents ont conservé 39 % des poissons qu'ils ont capturés, comparativement à des proportions de 22 % et de 18 % respectivement chez les pêcheurs non résidents canadiens et étrangers. En moyenne, chaque pêcheur résident a conservé 24 poissons en 2005. Chaque pêcheur canadien non résident a conservé en moyenne sept poissons, alors que les pêcheurs étrangers ont conservé en moyenne 16 poissons de différentes espèces.

Figure 4.5 Récolte totale de poissons (toutes les espèces) par categories de pêcheurs, Canada, 2005

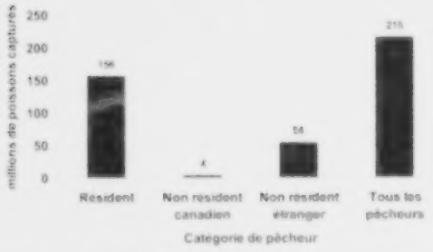

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques

Plus de la moitié des récoltes de poissons signalées en 2005 ont été enregistrées en Ontario (115 millions). Le Québec et trois provinces de l'Ouest ont suivi (figure 4.6). Entre 2000 et 2005, l'Ontario a représenté la seule province dont le nombre total de poissons capturés a augmenté.

Figure 4.6 Récolte totale de poissons des pêcheurs du Canada (toutes les espèces), provinces sélectionnées, 2005[1]

Note :
1. L'estimation de la Colombie-Britannique comprend les récoltes totales de poissons en eaux douces et en eaux de marées. L'estimation du Québec porte sur le nombre total de poissons récoltés par les pêcheurs résidents seulement.
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques

Toutefois, la proportion globale de poissons conservés par les pêcheurs de l'Ontario n'était que de 22 %, comparativement à 67 % chez les pêcheurs du Québec (figure 4.7). Les pêcheurs qui ont pêché dans les eaux de Terre-Neuve-et-Labrador ont conservé près de 75 p. 100 de leurs prises cette année-là.

Figure 4.7 Poisson conservés en proportion de la récolte totale (toutes les espèces), par provinces sélectionnées, 2005

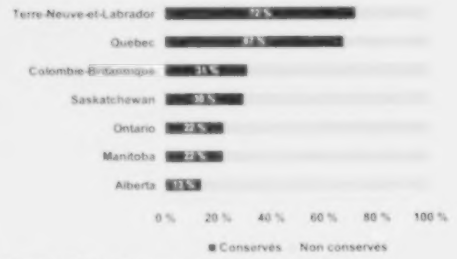

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques

4.3.2 Profil selon les espèces

En 2005, les cinq principales espèces capturées dans chacune des trois catégories de pêcheurs représentaient 82 % de la récolte totale de poissons (figure 4.8). La dernière enquête marquait également la première année où la truite ne constituait pas la principale espèce capturée à l'échelle nationale. En 2005, le doré jaune était classé au premier rang et représentait près de 25 % du total des prises. Il était suivi de la truite, de la perchaude et de l'achigan.

Figure 4.8 Récolte totale de poissons, espèces sélectionnées, Canada, 2005

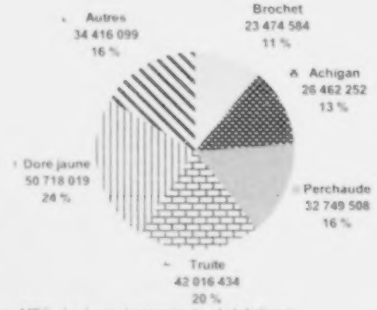

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques

Le doré jaune représentait l'espèce capturée en plus grand nombre en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta (tableau 4.4). Le doré jaune capturé en Ontario représentait la majorité des espèces capturées par tous les pêcheurs à l'échelle du pays.

La truite représentait encore l'espèce capturée en plus grand nombre par les pêcheurs résidents (figure 4.9). La truite mouchetée, en particulier, a constitué la principale espèce capturée dans toutes les provinces de l'Est ainsi qu'au Québec. En 2005, le touladi, l'ombre de l'Arctique et le brochet du Nord ont constitué les espèces capturées en plus grand nombre dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon. Il est intéressant (et on pouvait s'y

attendre) de noter que même si les pêcheurs ont enregistré les plus grands totaux de captures dans les trois territoires, ce sont les résidents qui ont conservé la plus grande proportion de poissons, représentant au moins deux tiers du nombre total de poissons conservés dans chaque territoire.

Tableau 4.4 Principales espèces capturées par les pêcheurs canadiens, par région, Canada, 2005

Région	Espèce n° 1	Espèce n° 2	Espèce n° 3
Terre-Neuve-et-Labrador	Truite mouchetée	Éperlan	Maquereau
Île-du-Prince-Édouard	Truite mouchetée	Truite anadrome	Maquereau
Nouvelle-Écosse	Truite mouchetée	Achigan à petite bouche	Éperlan
Nouveau-Brunswick	Truite mouchetée	Achigan à petite bouche	Éperlan
Québec	Truite mouchetée	Doré jaune	Perchaude
Ontario	Doré jaune	Perche	Achigan
Manitoba	Doré jaune	Brochet	Perche
Saskatchewan	Doré jaune	Brochet	Perche
Alberta	Doré jaune	Brochet	Truite arc-en-ciel
Colombie-Britannique (eaux douces)	Truite arc-en-ciel	Saumon d'eau douce	Truite fardée
Colombie-Britannique (eaux de marées)	Saumon quinnat	Saumon coho	Saumon rose
Yukon	Ombre de l'Arctique	Brochet	Touladi
Territoires du Nord-Ouest	Touladi	Brochet	Doré jaune
Nunavut	Touladi	Omble chevalier	Ombre de l'Arctique
Canada	**Doré jaune**	**Truite**	**Perchaude**

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques

Figure 4.9 Récolte totale de poissons (principales espèces capturées) des pêcheurs résidents et non résidents, Canada, 2005

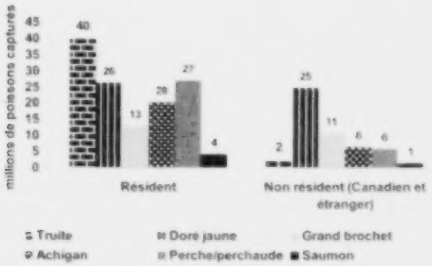

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques

Malgré la popularité de certaines espèces d'eau douce en 2005, tous les pêcheurs ont généralement conservé des proportions plus élevées de poissons de mer, comme l'éperlan et le maquereau, que d'espèces d'eau douce, comme la truite, la perchaude et le saumon. Le brochet, l'achigan et l'ombre de l'Arctique ont constitué les espèces les moins favorisées en matière de prises conservées.

Fait intéressant à noter, le pourcentage de morues conservées par les pêcheurs à Terre-Neuve-et-Labrador, qui était de 40 % en 2005, a considérablement diminué depuis 2000, année où il avait atteint un sommet de 95 %. Essentiellement, cette situation pourrait être attribuable au fait que la côte sud de Terre-Neuve-et-Labrador, région qui présente les taux de capture les plus élevés de cette espèce (93 %), constituait la seule zone ouverte à la capture et la conservation de poissons; toutes les autres régions de la province étaient soumises à un mandat de remise à l'eau des poissons.

4.4 Dépenses directes liées à la pêche récréative

4.4.1 Dépenses directes totales

En 2005, les pêcheurs du Canada ont dépensé un total de 2,5 milliards de dollars en dépenses directes liées à la pêche récréative (annexe A.9). En dollars courants, ce total est demeuré relativement stable au fil des ans (tableau 4.5). Toutefois, les estimations indexées montrent que les dépenses directes totales liées à la pêche récréative ont diminué selon un taux annuel moyen de 1 % au cours des cinq dernières années, et de 2 % depuis 1995.

Tableau 4.5 Dépenses directes totales liées à la pêche récréative (tous les pêcheurs actifs), Canada, 1995, 2000, 2005[1]

Année	Dollars courants (millions $)	IPC[2] 1992=100	Dollars constants de 1992 (millions $)
1995	2 492	104	2 396
2000	2 349	114	2 060
2005	2 466	127	1 942

Note :
1. Les estimations de 1995 et de 2000 ont été ajustées afin d'exclure le nombre total de pêcheurs actifs non résidents du Québec. L'ajustement a été effectué afin de comparer les résultats avec l'estimation de 2005.
2. IPC = indice des prix à la consommation.
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

En 2005, le transport ainsi que la nourriture et l'hébergement ont représenté les principales dépenses des pêcheurs du Canada (figure 4.10). Pour chaque dollar dépensé en biens et services directement liés aux activités de pêche, 66 % ont servi à couvrir les frais de transport et les dépenses liées à la nourriture et à l'hébergement durant l'année.

Comme il fallait s'y attendre, ces deux catégories ont représenté les trois principales dépenses liées aux voyages. Tout au long de 2005, chaque pêcheur actif a dépensé en moyenne 260 $ pour couvrir des frais de transport et de voyage, et 238 $ en frais de nourriture et d'hébergement dans le cadre de voyages de pêche.

Figure 4.10 Dépenses directes totales liées à la pêche récréative de tous les pêcheurs du Canada, par catégories de dépenses, Canada, 2005

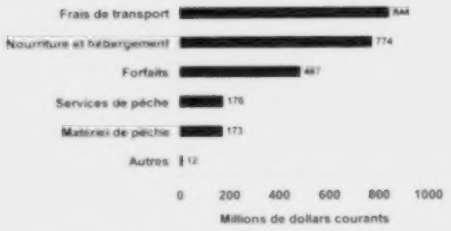

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

4.4.1.1 Transport

Les dépenses liées au transport représentaient tous les coûts liés aux voyages, y compris les billets d'avion et d'autobus, les frais de traversiers, les frais de véhicules et les locations d'aéronefs. En 2005, les dépenses totales liées au transport, en dollars courants, ont atteint 844 millions de dollars. De 2000 à 2005, les dépenses liées au transport ont augmenté selon un taux annuel moyen de 3 %[16].

Évidemment, la hausse des prix du carburant a eu une incidence directe sur les frais de transport durant cette période. Les figures 4.11a et 4.11b comparent les prix au détail mensuels moyens de l'essence pour 2000 et 2005 et la proximité selon laquelle les prix du carburant ont suivi la tendance dans l'indice d'énergie[17].

Les frais de transport moyens par pêcheur ont grandement varié dans les provinces et territoires. Par contre, les pêcheurs canadiens résidents qui pêchaient dans les eaux de marées de la Colombie-Britannique ainsi que les pêcheurs étrangers qui pêchaient à Terre-Neuve-et-Labrador ont présenté les frais de transport les plus élevés (respectivement 538 $ et 467 $).

Figure 4.11a Prix de détail moyens de l'essence (cents/litre) et indice des prix à la consommation d'énergie (IPC), par mois, Canada, 2000

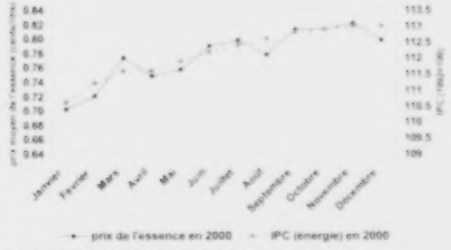

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Figure 4.11b Prix de détail moyens de l'essence (cents/litre) et indice des prix à la consommation d'énergie (IPC), par mois, Canada, 2005

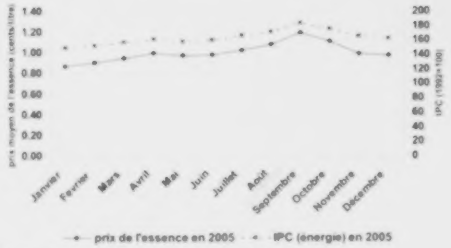

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

4.4.1.2 Nourriture et hébergement

Les dépenses totales en nourriture et en hébergement (774 millions de dollars) ont représenté le tiers des dépenses directes totales liées à la pêche récréative au Canada. En 2005, un pêcheur actif a dépensé en moyenne 239 $ en nourriture et en hébergement. Toutefois, les dépenses moyennes par pêcheur pourraient plus que doubler, selon la catégorie et la région de pêche. Par exemple, en 2005, un pêcheur étranger de l'Île-du-Prince-Édouard a dépensé plus de 700 $ (en moyenne) en nourriture et en hébergement.

Comme on s'y attendait, les frais d'hébergement ont représenté une plus grande proportion des dépenses totales en nourriture et en hébergement des pêcheurs non canadiens qui étaient plus susceptibles de rester au pays pendant au moins une nuit lors de leurs voyages de pêche. Cette situation fait contraste avec celle de leurs homologues canadiens résidents et non résidents dont les activités de pêche récréative avaient habituellement lieu sous forme de voyages d'une journée.

4.4.1.3 Forfaits

En 2005, les dépenses totales en forfaits ont atteint 487 millions de dollars. Les forfaits comprennent souvent un large éventail de biens et de services, notamment la nourriture, l'hébergement, le matériel de pêche et l'équipement, et visent à faciliter la tâche aux pêcheurs dans la planification de leurs voyages de pêche, en échange d'un certain prix.

Les forfaits sont devenus de plus en plus populaires au fil des ans, alors que beaucoup de pêcheurs ont commencé à profiter des marchés offerts par les camps de pêche, les services de guide, les pourvoyeurs et les agences de voyage. Il y a 20 ans, les forfaits représentaient 11 % des dépenses directes totales liées à la pêche récréative; en 2005, leur proportion a presque doublé (20 %). Les pêcheurs des Territoires du

[16] Dans le calcul de la croissance annuelle moyenne, l'estimation de 2000 a été ajustée afin d'être comparée avec celle de 2005.
[17] Statistique Canada. *L'indice des prix à la consommation*. N° 62-001-XPB au catalogue. Ottawa.

Nord-Ouest et du Nunavut, principalement des pêcheurs non canadiens, ont consacré une proportion relativement élevée de leurs dépenses de voyages en forfaits en 2005 (figure 4.12).

Figure 4.12 Proportion des dépenses directes totales liées à la pêche récréative, par catégories de dépenses, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Canada, 2005

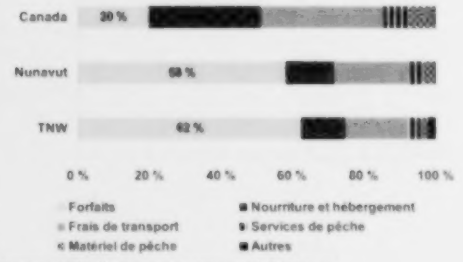

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

4.4.1.4 Services de pêche, matériel de pêche et autres dépenses directes liées à la pêche récréative

En 2005, les dépenses en services de pêche, soit les locations de bateaux et les services de guide ainsi que les droits de permis et d'accès, ont totalisé 176 millions de dollars. Leur proportion des dépenses directes totales liées à la pêche récréative est demeurée relativement stable par rapport à 2000 (7 %).

À l'instar d'autres catégories de dépenses, les dépenses moyennes en services de pêche par pêcheur ont été très variables en 2005. Elles pouvaient être aussi peu élevées que trois dollars par pêcheur dans le cas de pêcheurs résidents du Nunavut, ce territoire n'imposant aucun droit de permis et que des droits d'accès minimaux. Les dépenses pouvaient également être aussi élevées que 170 $ et atteindre plus de 200 $, soit les montants payés par pêcheur par les pêcheurs non résidents du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador (principalement pour des services de guide et des droits de permis).

En 2005, les dépenses liées aux achats de leurres, de lignes, d'appâts et d'autre matériel de pêche se sont élevées à 173 millions de dollars (ou 7 % des dépenses directes totales). Les pêcheurs résidents de partout au Canada ont consacré une proportion relativement élevée de leurs dépenses liées à la pêche en matériel de pêche (aussi élevée que 20 % chez les pêcheurs résidents de l'Île-du-Prince-Édouard), comparativement aux pêcheurs non résidents. En règle générale, ce matériel a représenté environ 3 % des dépenses liées à la pêche des pêcheurs non résidents canadiens et étrangers.

4.5 Principaux achats et investissements

En 2005, les pêcheurs ont investi 5 milliards de dollars en bateaux, en moteurs, en matériel de camping, en véhicules spéciaux, en biens immobiliers et en biens durables liés à leurs activités de pêche récréative (annexe A.10). De ce total, environ 2,6 milliards de dollars étaient directement ou entièrement attribuables à la pêche récréative (annexe A.11). Comme pour ce qui est de la tendance des dépenses directes liées à la pêche récréative, les investissements totaux liés à la pêche récréative sont également demeurés stables depuis 1995[18].

Les bateaux et l'équipement connexe ainsi que les véhicules spéciaux ont représenté près de 60 p. 100 des investissements de 2,6 milliards de dollars entièrement attribuables à la pêche récréative. Ils ont été suivis par les investissements dans les terrains et les bâtiments (493 millions de dollars) et le matériel de camping (325 millions de dollars). Les 11 % restants ont été consacrés aux principaux achats d'attirail de pêche et à d'autres investissements divers (figure 4.13).

Figure 4.13 Principaux achats et investissements entièrement attribuables à la pêche récréative (tous les pêcheurs du Canada), par catégories d'investissements, Canada, 2005

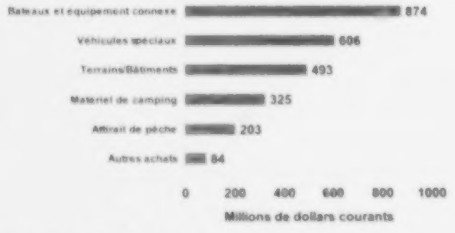

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Essentiellement, les activités d'investissement des pêcheurs résidents ont permis de déterminer le profil général des investissements liés à la pêche récréative, leurs investissements ayant représenté 2,4 milliards de dollars ou 93 % des investissements totaux en 2005 (annexe A.12).

En 2005, les pêcheurs non résidents canadiens et étrangers ont investi 68 et 107 millions de dollars, respectivement. Les investissements de ces deux catégories de pêcheurs ont principalement été consacrés à l'achat de terrains et/ou de bâtiments.

[18] Selon les estimations des investissements en dollars courants.

Nord-Ouest et du Nunavut, principalement des pêcheurs non canadiens, ont consacré une proportion relativement élevée de leurs dépenses de voyages en forfaits en 2005 (figure 4.12).

Figure 4.12 Proportion des dépenses directes totales liées à la pêche récréative, par catégories de dépenses, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Canada, 2005

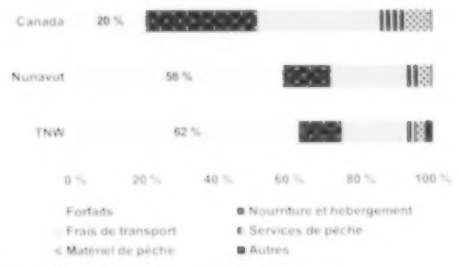

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques

4.4.1.4 Services de pêche, matériel de pêche et autres dépenses directes liées à la pêche récréative

En 2005, les dépenses en services de pêche, soit les locations de bateaux et les services de guide ainsi que les droits de permis et d'accès, ont totalisé 176 millions de dollars. Leur proportion des dépenses directes totales liées à la pêche récréative est demeurée relativement stable par rapport à 2000 (7 %).

À l'instar d'autres catégories de dépenses, les dépenses moyennes en services de pêche par pêcheur ont été très variables en 2005. Elles pouvaient être aussi peu élevées que trois dollars par pêcheur dans le cas de pêcheurs résidents du Nunavut, ce territoire n'imposant aucun droit de permis et que des droits d'accès minimaux. Les dépenses pouvaient également être aussi élevées que 170 $ et atteindre plus de 200 $, soit les montants payés par pêcheur par les pêcheurs non résidents du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador (principalement pour des services de guide et des droits de permis).

En 2005, les dépenses liées aux achats de leurres, de lignes, d'appâts et d'autre matériel de pêche se sont élevées à 173 millions de dollars (ou 7 % des dépenses directes totales). Les pêcheurs résidents de partout au Canada ont consacré une proportion relativement élevée de leurs dépenses liées à la pêche en matériel de pêche (aussi élevée que 20 % chez les pêcheurs résidents de l'Île-du-Prince-Édouard), comparativement aux pêcheurs non résidents. En règle générale, ce matériel a représenté environ 3 % des dépenses liées à la pêche des pêcheurs non résidents canadiens et étrangers.

4.5 Principaux achats et investissements

En 2005, les pêcheurs ont investi 5 milliards de dollars en bateaux, en moteurs, en matériel de camping, en véhicules spéciaux, en biens immobiliers et en biens durables liés à leurs activités de pêche récréative (annexe A.10). De ce total, environ 2,6 milliards de dollars étaient directement ou entièrement attribuables à la pêche récréative (annexe A.11). Comme pour ce qui est de la tendance des dépenses directes liées à la pêche récréative, les investissements totaux liés à la pêche récréative sont également demeurés stables depuis 1995[18].

Les bateaux et l'équipement connexe ainsi que les véhicules spéciaux ont représenté près de 60 p. 100 des investissements de 2,6 milliards de dollars entièrement attribuables à la pêche récréative. Ils ont été suivis par les investissements dans les terrains et les bâtiments (493 millions de dollars) et le matériel de camping (325 millions de dollars). Les 11 % restants ont été consacrés aux principaux achats d'attirail de pêche et à d'autres investissements divers (figure 4.13).

Figure 4.13 Principaux achats et investissements entièrement attribuables à la pêche récréative (tous les pêcheurs du Canada), par catégories d'investissements, Canada, 2005

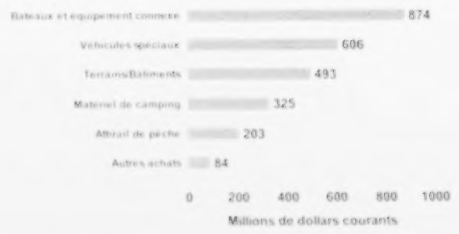

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques

Essentiellement, les activités d'investissement des pêcheurs résidents ont permis de déterminer le profil général des investissements liés à la pêche récréative, leurs investissements ayant représenté 2,4 milliards de dollars ou 93 % des investissements totaux en 2005 (annexe A.12).

En 2005, les pêcheurs non résidents canadiens et étrangers ont investi 68 et 107 millions de dollars, respectivement. Les investissements de ces deux catégories de pêcheurs ont principalement été consacrés à l'achat de terrains et/ou de bâtiments.

[18] Selon les estimations des investissements en dollars courants

5.0 Méthodologie d'enquête et qualité des données

La diversité des procédures de délivrance de permis de pêche récréative au Canada nécessitait l'utilisation de plusieurs méthodes afin d'effectuer une enquête nationale dans les diverses régions.

Cette section vise à illustrer les procédures utilisées dans le cadre de l'Enquête de 2005 ainsi que les forces et les limites des données afin qu'elles puissent être utilisées et analysées efficacement. L'information sur les techniques utilisées et la qualité des données provenant de l'enquête sont particulièrement importantes lorsqu'on effectue des comparaisons avec les données provenant d'autres enquêtes et sources d'information ou qu'on tire des conclusions sur les changements observés au fil du temps.

5.1 Procédures d'échantillonnage

5.1.1 Renseignements généraux

Dans chaque région, deux types de questionnaires d'enquête ont été envoyés : l'un visait les résidents et l'autre, les non résidents[19]. Sauf en ce qui concerne l'échantillonnage des pêcheurs résidents de deux régions, soit le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, les échantillons de résidents et de non résidents ont été prélevés en fonction d'un échantillonnage aléatoire stratifié et systématique des permis, la stratification étant fondée sur la catégorie des permis (sections 6.1.2 et 6.1.3).

En Colombie-Britannique (eaux douces) et dans les Territoires du Nord-Ouest, les strates pour les permis ont été définies de façon plus approfondie selon la région où les permis ont été vendus. En Nouvelle-Écosse et en Ontario, les échantillons de résidents ont été à nouveau stratifiés selon le lieu de résidence. Au Nunavut, un recensement des ménages titulaires de permis a été effectué.

La taille des échantillons a été déterminée d'après les estimations de fiabilité en ce qui concerne les jours de pêche pour chaque strate, d'après les résultats de l'Enquête de 2000 sur la pêche récréative au Canada.

[19] La section 3 présente un glossaire des définitions et des termes utilisés dans l'enquête et tout au long du présent rapport.

5.1.2 Pêcheurs résidents du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador

Étant donné le nombre limité de bases de données sur les permis relativement aux résidents du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, l'échantillonnage des populations de pêcheurs résidents a été effectué au moyen d'échantillons de ménages par rapport à l'ensemble de la population. Les ménages de chaque province ont été stratifiés géographiquement. L'échantillonnage requis des ménages de pêcheurs a été déterminé en consultation avec des représentants de chaque province en fonction de la répartition des ménages de pêcheurs du recensement de 2001.

La taille globale de l'échantillonnage a été déterminée d'après la proportion de ménages de pêcheurs par rapport à tous les ménages dans chaque région géographique, selon les estimations établies pour 2000 combinées à la fiabilité des jours de pêche de chaque région en 2000.

Les ménages ont fait l'objet d'une présélection par téléphone en vue d'établir leur admissibilité à l'enquête. Les profils ont été obtenus en déterminant, pour chaque ménage choisi, le groupe d'âge (pour déterminer l'âge de la majorité *adulte* des pêcheurs de la province) et le sexe de toutes les personnes faisant partie du ménage. On a ensuite demandé aux personnes *adultes* le nombre de ceux ou celles qui ont pêché à des fins récréatives en 2005. Dans les ménages où des personnes pratiquaient la pêche récréative, l'une de ces personnes était choisie au hasard pour répondre au questionnaire. À des fins de vérification, on a demandé au répondant choisi d'indiquer le nombre de jours de pêche en 2005.

Les véritables activités de présélection ont été confiées à des entreprises privées de recherche, dans le cadre de contrats communs avec le MPO et les gouvernements provinciaux respectifs. Les résultats de cette présélection ont été communiqués à l'organisme responsable, puis au MPO à des fins de pondération. Les étiquettes d'adresse des répondants choisis ont également été communiquées pour la phase de l'enquête sur le terrain.

5.1.3 Pêcheurs non résidents au Québec

Historiquement, la base données sur les permis du Québec a été utilisée pour échantillonner les pêcheurs non résidents dans la province. Toutefois, en raison de la mise en œuvre de la *Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements*

personnels, les pêcheurs non résidents n'étaient plus tenus de fournir des renseignements personnels complets et leurs coordonnées pour obtenir leur permis de pêche[20]. Par conséquent, en 2005, il était impossible d'enquêter auprès de la population de pêcheurs non résidents au Québec, faute de base d'enquête (c.-à-d. une liste contenant tous les renseignements nécessaires à partir desquels l'échantillon de l'enquête peut être prélevé).

Le nombre de pêcheurs actifs non résidents au Québec a été estimé à 50 806 en 1995 et à 46 579 en 2000. Selon la tendance observée au fil des ans dans la plupart des provinces et territoires, il aurait été raisonnable de s'attendre à ce que le nombre de pêcheurs actifs non résidents du Québec suive cette tendance et diminue en 2005. On n'a pas tenté, toutefois, d'attribuer des contraintes méthodologiques à la portion non échantillonnée de la population de pêcheurs au Québec du présent rapport.

5.1.4 Échantillonnage particulier : titulaires de permis de pêche du saumon de l'Atlantique

À Terre-Neuve-et-Labrador, un échantillon particulier de résidents titulaires de permis de pêche du saumon de l'Atlantique a été prélevé pour assurer l'échantillonnage adéquat en ce qui concerne les analyses particulières de ces sous-populations importantes, exigées pour une analyse de la pêche au saumon dans toute la région de l'Atlantique. Un effort semblable a été déployé au Québec, mais avec des échantillons particuliers de résidents titulaires de permis de pêche du saumon de l'Atlantique et de permis généraux, en complément des résultats provenant de la phase de présélection des ménages de l'enquête. Ces permis ont par la suite été attribués en fonction de la région administrative de résidence.

La décision a été prise de prélever des échantillons particuliers pour achever la phase de présélection, car les résultats de diverses enquêtes précédentes ont montré que les renseignements étaient inadéquats pour certains types de permis fondés uniquement sur les résultats de la présélection. L'augmentation de la taille des échantillons a permis d'effectuer les analyses détaillées exigées par les deux provinces.

5.2 Collecte de données, traitement, codage et estimation

L'enquête a été lancée en janvier 2006 au moyen d'un communiqué de presse coordonné dirigé par l'Administration centrale du MPO (Ottawa). Chaque région était responsable de l'envoi de l'enquête et du codage des réponses à cette enquête.

En raison des écarts constatés d'un questionnaire à l'autre et des exigences spécialisées, chaque région participante a fourni le codage sur les documents avant qu'ils soient envoyés à Ottawa à des fins de traitement. Dans certains cas, après avoir évalué l'intégralité du questionnaire, il suffisait de coder chaque document. Dans d'autres cas, il fallait coder davantage, en utilisant des codes spéciaux pour les sous-composantes de questions, ou en attribuant des codes géographiques pour permettre l'analyse des données infraprovinciales ou infraterritoriales.

Dans le cadre de la phase de révision et de codage, il fallait absolument vérifier si l'information fournie par les pêcheurs était à la fois raisonnable et fiable en fonction de la région concernée. Il fallait notamment évaluer les espèces capturées par secteur, et la présence de ces espèces particulières, déterminer si le niveau de capture indiqué se situait dans des limites acceptables, contre-vérifier les listes administratives pour éliminer les substitutions (par exemple, une personne qui répond au nom du répondant désigné), etc. Une fois les questionnaires intégralement évalués et codés, ils ont été expédiés à Ottawa à des fins d'analyse.

L'Administration centrale du MPO a coordonné la présentation du questionnaire, la saisie des données et la validation des réponses à l'enquête, en collaboration avec les coordonnateurs de chaque région. Le tout a été effectué de manière échelonnée, selon la province ou territoire. Tous les documents ont été vérifiés avant la saisie de données, et ceux qui présentaient des niveaux non négligeables de codage incomplet et d'information manquante, entre autres, ont été mis de côté. Les procédures de saisie de données ont été rédigées à l'interne pour chaque région. La collecte de données, le codage et la saisie de données ont pris fin à l'automne 2006.

La programmation nécessaire à la production des estimations de l'enquête consistait en :

- des procédures systématiques d'édition;
- des algorithmes de substitution pour les données manquantes;

[20] Commission d'accès à l'information du Québec, http://www.cai.gouv.qc.ca, consulté le 26 juin 2007.

- des programmes de production de données finales couvrant toutes les données recueillies;
- des programmes de production spéciaux à des fins de publication.

5.3 Procédures de pondération

Des estimations pondérées ont été produites pour veiller à ce que les données brutes de l'enquête tiennent compte des estimations pour la population. Pour la plupart des régions dont les volumes de vente de permis étaient connus, cette procédure a simplement consisté en une pondération inverse par strate (la population de titulaires de permis, divisée par l'échantillon résultant). Dans toutes les régions où l'on a effectué une stratification complémentaire à partir de renseignements géographiques, on a effectué des ajustements selon les titulaires de permis et la stratification géographique. Dans les régions où les pêcheurs pouvaient être titulaires de plusieurs types de permis, par choix ou en raison de la réglementation, la pondération a été ajustée pour éviter un double comptage des pêcheurs d'un type de permis l'autre.

Pour les résidents du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, une procédure plus complexe a été nécessaire. Il a d'abord fallu évaluer la population totale d'après le groupe d'âge et le sexe dans chaque strate, selon les données de la présélection. La pondération des ménages, déterminée à partir du nombre estimé de ménages dans chaque strate, divisée par la taille de l'échantillon de ménages présélectionnés, a servi à générer les estimations de la population. Les estimations des populations de pêcheurs *adultes* selon le sexe ont présenté un intérêt particulier. La définition des *adultes* variait : au Québec, le seuil était de 15 ans, et à Terre-Neuve-et-Labrador, de 18 ans. Grâce aux données de la présélection, on a pu déterminer la proportion de pêcheurs dans chaque région géographique de chaque province.

Les estimations de population dans chaque strate étudiée ont ensuite été comparées avec les statistiques démographiques officielles de Statistique Canada, basées sur le recensement de 2001 et des estimations post-recensement au 1er juillet 2005. Les estimations initiales de population et les évaluations du nombre de pêcheurs dans chaque strate ont été ajustées pour tenir compte de ces statistiques. La pondération des réponses pour les estimations de l'enquête a ensuite été obtenue aux moyens de fonctions normalisées de pondération inverse.

5.4 Procédures d'ajustement post-enquête

Les résultats préliminaires de l'enquête ont été distribués aux diverses régions à partir de la fin de l'année 2006 jusqu'au début de l'année 2007. Toutes les régions ont eu la possibilité d'examiner les estimations préliminaires.

Les ajustements étaient fondés sur des erreurs détectables ou des changements liés à des modifications de l'information administrative révisée. La capture et la conservation d'espèces précises par région géographique constituaient les principaux domaines de préoccupation de la plupart des régions.

La plupart des erreurs provenaient d'une détection incorrecte, et les changements étaient effectués relativement rapidement. Un autre domaine où des ajustements ont été nécessaires était l'amélioration des estimations de la population. Les changements ont été effectués en fonction de l'information mise à jour sur les ventes de permis; toutefois, dans les deux provinces où l'on a utilisé des échantillons de population, il a fallu de nombreuses améliorations pour arriver à tenir compte de façon précise du nombre estimé de pêcheurs.

Les révisions ont pris fin au printemps 2007 et les résultats de l'enquête ont été finalisés.

5.5 Qualité des données

5.5.1 Erreur d'échantillonnage

L'information sur la fiabilité est présentée en fonction du coefficient de variation de la moyenne (un écart-type). Étant donné qu'on ne peut calculer les estimations exactes de la variance, le coefficient de variation de la moyenne sert de repère permettant d'évaluer le caractère variable des données. L'annexe A.13 présente le degré de fiabilité des statistiques des variables clés concernant les pêcheurs résidents, et l'annexe A.14 présente un tableau semblable portant sur les pêcheurs non résidents (canadiens et étrangers).

Les fourchettes des coefficients de variation ci-dessous fournissent les lignes directrices sur l'utilisation des données :

Coefficient de variation	Ligne directrice
Moins de 16,5 %	Les données peuvent être utilisées sans restriction
De 16,5 à 33,5 %	Les données devraient être utilisées avec prudence
Plus de 33,5 %	Les données doivent être utilisées avec beaucoup de prudence

Source : Statistique Canada

5.5.2 Erreurs non dues à l'échantillonnage

De nombreux facteurs ont une incidence sur la fiabilité des données obtenues dans le cadre d'une enquête. Par exemple, les répondants peuvent avoir commis des erreurs dans l'interprétation des questions, les réponses peuvent avoir été inscrites de manière incorrecte sur les questionnaires, ou des erreurs peuvent s'être glissées pendant la saisie des données ou le processus de tabulation.

Au cours de la phase de collecte de données, des efforts ont été déployés afin de réduire l'occurrence d'erreur non liée à l'échantillonnage[21] dans le cadre de l'enquête. Ces efforts comprenaient une vérification complète des données fournies, des vérifications de la validité et de la cohérence et des consultations en cours avec les coordinateurs de chaque région.

5.5.3 Limitations des données

Malgré tous les efforts consentis pour améliorer la précision des données, les résultats de l'enquête comportent certaines limites. Le fait de bien comprendre ces limites permettra au lecteur de prendre des décisions éclairées avant de mener d'autres recherches et d'effectuer d'autres analyses à l'aide des données estimatives fournies dans ce rapport :

1. Estimations des pêches récréatives en eaux salées au Québec : les résidents du Québec n'étaient pas tenus d'acheter un permis de pêche en eaux salées en 2005. Par conséquent, les résultats de l'enquête (récoltes, jours de pêche, etc.) ayant un rapport avec les pêches récréatives en eaux salées au Québec ne portaient que sur les activités de pêche récréative des résidents du Québec qui avaient également pêché en eaux salées durant la saison de pêche 2005.

2. Estimations relatives aux non-résidents du Québec : dans le cadre de l'enquête, il n'y a aucune estimation concernant les activités de pêche récréative des pêcheurs qui ont pêché au Québec mais qui vivaient à l'extérieur de la province en 2005 (voir Section 6.8 pour de plus amples détails).

3. L'enquête ne portait pas sur les activités illégales et non signalées liées à la pêche récréative au Canada (p. ex. le nombre de jours de pêche et les récoltes des personnes qui ont mené des activités de pêche récréative sans permis, alors que ce dernier était obligatoire), et elle ne visait pas à les évaluer.

5.6 Comparabilité des données

Les résultats provinciaux et territoriaux détaillés de 2005 sont directement comparables avec ceux des enquêtes de 1995 et de 2000. Les principales questions de l'enquête sont demeurées les mêmes au fil de ces cycles d'enquête.

La seule exception serait l'absence de données d'enquête pour les non résidents du Québec, ce qui, en définitive, a une incidence sur les estimations canadiennes. Toutefois, comme la majorité des pêcheurs actifs du Québec ont toujours été des pêcheurs résidents de la province, le dénombrement incomplet de 2005 ne devrait pas avoir une grande incidence sur la comparabilité globale des résultats de l'enquête.

La possibilité d'obtenir de l'information sur les pêcheurs non résidents du Québec au moyen d'autres sources sera abordée lors d'enquêtes ultérieures.

6.0 Références

Pêches et Océans Canada, Analyse économique et commerciale, Enquête de 2000 sur la pêche récréative au Canada, Rapport n° 165, 2003, Ottawa.

Statistique Canada, Statistiques démographiques annuelles, N° 91-213-XIB au catalogue, 2005, Ottawa.

Statistique Canada, L'indice des prix à la consommation, N° 62-001-XPB au catalogue, Ottawa.

Statistique Canada, Enquête sociale générale sur l'emploi du temps, *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens*, N° 12F0080XIF au catalogue, 2005, Ottawa.

Statistique Canada, Enquête sociale générale sur l'emploi du temps : cycle 19, Bien vieillir : l'emploi du temps des Canadiens âgés, N° 89-622-XIF au catalogue, 2005, Ottawa.

Statistique Canada, Lignes directrices concernant la qualité, N° 12-539-XIF au catalogue, Ottawa.

[21] Des erreurs non liées à l'échantillonnage peuvent survenir au cours de toute activité d'enquête, par exemple, à la suite d'erreurs commises dans le cadre (liste utilisée pour échantillonnage) ou de difficultés à établir des définitions opérationnelles précises. Pour obtenir d'autres détails, veuillez consulter le document de Statistique Canada, 1993, *L'échantillonnage – Un guide non mathématique, deuxième édition*, catalogue n° 12-602F, Ottawa.

Annexe A : Tableaux sommaires

Annexe A.1 Origine des pêcheurs titulaires de permis, par catégorie de pêcheurs et région, 2005

Région	Pêcheurs résidents	Pêcheurs non résidents canadiens	Pêcheurs non résidents étrangers	Total
Terre-Neuve-et-Labrador[1]	132 266	2 439	1 432	136 137
Île-du-Prince-Édouard	7 221	436	195	7 853
Nouvelle-Écosse	48 674	1 227	906	50 807
Nouveau-Brunswick	53 128	3 452	3 944	60 524
Québec[2]	712 906	..	..	712 906
Ontario	919 455	31 475	475 454	1 426 385
Manitoba	128 905	10 175	27 353	166 433
Saskatchewan	125 087	20 762	17 011	162 860
Alberta	198 685	6 748	6 234	211 667
Colombie-Britannique (eaux douces)	241 346	30 799	32 509	304 654
Colombie-Britannique (eaux de marées)	190 736	44 128	64 080	298 945
Yukon	6 899	2 933	3 428	13 260
Territoires du Nord-Ouest	2 403	2 630	2 348	7 380
Nunavut	845	698	492	2 035
Canada	**2 768 556**	**157 902**	**635 386**	**3 561 846**

Notes :
Comme il s'agit de nombres arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
1. À cause des restrictions imposées par les règlements en matière de permis, le nombre de pêcheurs résidents tient seulement compte du nombre de pêcheurs actifs.
2. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non résidents au Québec.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.2 Origine de tous les pêcheurs non résidents titulaires de permis au Canada, 2005[1]

Province/État/Pays d'origine	Nombre total	Part du total
Provinces/Territoires du Canada :		
Maritimes	5 421	0,7 %
Québec	11 580	1,5 %
Ontario	16 787	2,1 %
Prairies	114 984	14,5 %
Colombie-Britannique	7 521	0,9 %
Territoires	1 610	0,2 %
Sous-total : Provinces/Territoires du Canada	157 903	19,9 %
États-Unis et autres pays :		
États-Unis :		
Nouvelle-Angleterre	7 052	0,9 %
Atlantique centre	54 246	6,8 %
Centre nord-est	247 975	31,3 %
Centre nord-ouest	168 695	21,3 %
Montagnes	31 458	4,0 %
Pacifique	71 134	9,0 %
Atlantique sud	25 151	3,2 %
Centre sud-est	7 923	1,0 %
Centre sud-ouest	14 165	1,8 %
Alaska	1 273	0,2 %
Hawaii	210	0,0 %
Autres, non précisé (É.-U.)	46	0,0 %
Autres pays :		
Royaume-Uni	1 923	0,2 %
Europe, autres pays	3 468	0,4 %
Mexique, Amérique centrale, Amérique du Sud, Caraïbes	14	0,0 %
Afrique	0	0,0 %
Asie	40	0,0 %
Australie/région du Pacifique	615	0,1 %
Sous-total : États-Unis et autres pays	635 388	80,1 %
Total général	**793 291**	**100,0 %**

Notes :
Comme il s'agit de nombres arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
1. Comprend les pêcheurs actifs et inactifs.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.3 Nombre de pêcheurs actifs, par catégorie de pêcheurs et région, 2005

Région	Résidents	Non résidents canadiens	Non résidents étrangers	Nombre total de pêcheurs
Terre-Neuve-et-Labrador	131 578	2 340	1 429	135 347
Île-du-Prince-Édouard	6 929	420	195	7 544
Nouvelle-Écosse	43 775	1 198	875	45 848
Nouveau-Brunswick	43 382	3 375	3 846	50 603
Québec[1]	656 543	..	..	656 543
Ontario	764 374	29 074	472 505	1 265 953
Manitoba	121 788	9 851	26 981	158 620
Saskatchewan	119 824	20 519	16 825	157 168
Alberta	179 461	6 324	6 075	191 860
Colombie-Britannique (eaux douces)	211 403	28 205	31 230	270 838
Colombie-Britannique (eaux de marées)	169 863	43 447	62 884	276 194
Yukon	5 048	2 678	3 162	10 888
Territoires du Nord-Ouest	2 138	2 497	2 034	6 669
Nunavut	769	648	428	1 845
Canada	**2 456 876**	**150 576**	**628 469**	**3 235 920**

Notes :
Comme il s'agit de nombres arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
1. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non résidents au Québec.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.4 Nombre et âge moyen – Pêcheurs actifs, selon le sexe et par région, 2005

Région	Nombre total de pêcheurs	Hommes	Femmes	Âge moyen des hommes	Âge moyen des femmes
Terre-Neuve-et-Labrador	135 347	89 311	46 036	50	47
Île-du-Prince-Édouard	7 544	7 120	424	49	43
Nouvelle-Écosse	45 848	40 924	4 924	50	49
Nouveau-Brunswick	50 603	43 891	6 712	50	49
Québec[1]	656 543	445 603	210 940	50	46
Ontario	1 265 953	1 009 364	256 589	49	44
Manitoba	158 620	128 099	30 521	49	47
Saskatchewan	157 168	118 391	38 777	48	45
Alberta	191 860	153 350	38 510	44	42
Colombie-Britannique (eaux douces)	270 838	224 099	46 739	51	50
Colombie-Britannique (eaux de marées)	276 194	218 514	57 680	48	40
Yukon	10 888	8 937	1 951	51	46
Territoires du Nord-Ouest	6 669	5 713	956	48	40
Nunavut	1 845	1 572	273	47	38
Canada	**3 235 920**	**2 494 888**	**741 032**	**49**	**45**

Notes :
Comme il s'agit de nombres arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
1. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non résidents au Québec.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.5 Nombre de jours de pêche en eaux douces et en eaux salées, par région, 2005

	Eaux douces		Eaux salées		Total	
Région	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur
Terre-Neuve-et-Labrador						
Résidents	1 763 331	14,0	450 447	11,4	2 213 778	16,8
Non résidents canadiens	13 410	5,8	1 210	4,2	14 620	6,3
Non résidents étrangers	10 276	7,3	467	4,4	10 743	7,5
Total	1 787 018	13,7	452 124	11,3	2 239 142	16,5
Île-du-Prince-Édouard						
Résidents	105 518	17,3	60,653	15,4	166,170	24,0
Non résidents canadiens	2 642	6,8	783	6,3	3,425	8,2
Non résidents étrangers	1 303	6,7	80	1,6	1,383	7,1
Total	109 463	16,4	61,515	15,0	170,978	22,7
Nouvelle-Écosse						
Résidents	763 335	17,7	198 006	10,1	961 341	22,0
Non résidents canadiens	7 215	6,1	602	3,6	7 816	6,5
Non résidents étrangers	6 282	7,3	194	2,4	6 476	7,4
Total	776 832	17,2	198 802	10,0	975 634	21,3
Nouveau-Brunswick						
Résidents	521 502	12,2	40 617	6,5	562 120	13,0
Non résidents canadiens	13 805	4,1	196	1,6	14 001	4,1
Non résidents étrangers	26 576	6,9	25	2,0	26 601	6,9
Total	561 884	11,2	40 838	6,4	602 722	11,9
Québec[1]						
Résidents	8 825 816	13,6	197 444	6,5	9 023 260	13,7
Non résidents canadiens	..	..	..	..	..	..
Non résidents étrangers	..	..	..	..	..	..
Total	8 825 816	13,6	197 444	6,5	9 023 260	13,7
Ontario						
Résidents	13 142 893	17,2	0	0	13 142 893	17,2
Non résidents canadiens	271 155	9,3	0	0	271 155	9,3
Non résidents étrangers	3 405 361	7,2	0	0	3 405 361	7,2
Total	16 819 409	13,3	0	0	16 819 409	13,3
Manitoba						
Résidents	1 954 183	16,0	0	0	1 954 183	16,0
Non résidents canadiens	77 326	7,8	0	0	77 326	7,8
Non résidents étrangers	171 197	6,3	0	0	171 197	6,3
Total	2 202 707	13,9	0	0	2 202 707	13,9
Saskatchewan						
Résidents	1 611 865	13,5	0	0	1 611 865	13,5
Non résidents canadiens	166 003	8,1	0	0	166 003	8,1
Non résidents étrangers	94 999	5,6	0	0	94 999	5,6
Total	1 872 868	11,9	0	0	1 872 868	11,9
Alberta						
Résidents	2 612 654	14,6	0	0	2 612 654	14,6
Non résidents canadiens	33 193	5,3	0	0	33 193	5,3
Non résidents étrangers	22 987	3,8	0	0	22 987	3,8
Total	2 668 834	13,9	0	0	2 668 834	13,9
Colombie-Britannique (eaux douces)						
Résidents	3 582 261	16,9	0	0	3 582 261	16,9
Non résidents canadiens	208 026	7,4	0	0	208 026	7,4
Non résidents étrangers	194 082	6,2	0	0	194 082	6,2
Total	3 984 368	14,7	0	0	3 984 368	14,7

Région	Eaux douces		Eaux salées		Total	
	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur	Nombre de jours	Moyenne par pêcheur
Colombie-Britannique (eaux de marées)						
Résidents	0	0	1 776 322	10,5	1 776 322	10,5
Non résidents canadiens	0	0	167 999	3,9	167 999	3,9
Non résidents étrangers	0	0	272 650	4,3	272 650	4,3
Total	0	0	2 216 970	8,0	2 216 970	8,0
Yukon						
Résidents	66 899	13,3	0	0	66 899	13,3
Non résidents canadiens	13 187	4,9	0	0	13 187	4,9
Non résidents étrangers	19 286	6,1	0	0	19 286	6,1
Total	99 372	9,1	0	0	99 372	9,1
Territoires du Nord-Ouest						
Résidents	32 856	15,4	0	0	32 856	15,4
Non résidents canadiens	12 748	5,1	0	0	12 748	5,1
Non résidents étrangers	9 195	4,5	0	0	9 195	4,5
Total	54 799	8,2	0	0	54 799	8,2
Nunavut						
Résidents	8 436	12,3	3,041	8,8	11 477	14,9
Non résidents canadiens	2 394	4,2	734	4,4	3 128	4,8
Non résidents étrangers	2 071	5,0	134	2,7	2 205	5,2
Total	12 901	7,7	3,909	6,9	16 810	9,1
Canada						
Résidents	34 991 550	15,4	2 726 529	10,1	37 718 078	15,4
Non résidents canadiens	821 104	7,7	171 524	3,9	992 628	6,6
Non résidents étrangers	3 963 617	7,0	273 549	4,3	4 237 166	6,7
Total	39 776 271	13,5	3 171 602	8,4	42 947 873	13,3

Notes:
Comme il s'agit de nombres arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
1. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non résidents au Québec.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques

Annexe A.6 Sommaire – Voyages par tous les pêcheurs non résidents, 2005[1]

Région	Nombre de voyages	Nombre de jours	Nombre de voyages de pêche	Nombre de jours de pêche	Nombre de voyages d'une journée	Nombre de nuits
Terre-Neuve-et-Labrador	5 127	67 964	3 981	25 364	17	49 682
Île-du-Prince-Édouard	1 771	13 296	948	4 808	110	8 652
Nouvelle-Écosse	10 103	37 519	4 289	14 292	2 125	22 594
Nouveau-Brunswick	26 707	91 141	13 427	40 602	3 398	49 196
Québec[2]	..	..	..	..	..	..
Ontario	1 439 939	5 578 794	954 825	3 676 517	278 609	3 638 835
Manitoba	152 809	449 486	92 236	248 523	31 905	256 799
Saskatchewan	293 119	714 672	85 993	261 002	19 908	315 295
Alberta	82 451	328 277	20 094	56 180	3 291	134 789
Colombie-Britannique (eaux douces)	134 328	762 820	93 480	402 108	10 358	542 272
Colombie-Britannique (eaux de marées)	207 598	929 580	93 836	440 649	8 415	510 714
Yukon	9 497	97 708	6 854	32 473	197	74 162
Territoires du Nord-Ouest	5 984	57 515	5 017	21 943	107	40 241
Nunavut	1 716	23 651	1 231	5 333	38	15 017
Canada	**2 371 151**	**9 152 423**	**1 376 209**	**5 229 794**	**358 476**	**5 658 248**

Notes :
Comme il s'agit de nombres arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
1. Les estimations comprennent les pêcheurs non résidents canadiens et les pêcheurs étrangers.
2. Aucune estimation pour les pêcheurs non résidents au Québec.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.7 Sommaire – Poissons capturés et conservés au Canada, 2005

	Poissons capturés		Poissons conservés	
Région	**Total**	**Moyenne par pêcheur**	**Total**	**Moyenne par pêcheur**
Terre-Neuve-et-Labrador	8 351 604	61,7	6 009 711	44,4
Île-du-Prince-Édouard	647 288	85,8	377 781	50,1
Nouvelle-Écosse	3 863 362	84,3	1 539 129	33,6
Nouveau-Brunswick	2 425 654	47,9	899 283	17,8
Québec[1]	40 269 991	61,4	27 091 753	41,3
Ontario	114 606 751	90,5	25 394 781	20,1
Manitoba	12 068 682	76,1	2 611 832	16,5
Saskatchewan	7 999 717	50,9	2 361 452	15,0
Alberta	12 334 452	64,3	1 652 336	8,6
Colombie-Britannique (eaux douces)	8 192 510	30,2	2 139 469	7,9
Colombie-Britannique (eaux de marées)	3 621 516	13,1	1 506 666	5,5
Yukon	275 046	25,3	51 315	4,7
Territoires du Nord-Ouest	322 122	48,3	36 858	5,5
Nunavut	48 648	26,4	9 067	4,9
Canada	**215 027 343**	**66,5**	**71 681 432**	**22,2**

Notes :
Les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, en raison des méthodes d'estimation utilisées et du fait que les nombres sont arrondis.
1. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non résidents au Québec.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.8 Sommaire – Poissons capturés et conservés, par catégorie de pêcheurs, 2005

	Poissons capturés (nombre de poissons, toutes les espèces)				Poissons conservés (nombre de poissons, toutes les espèces)			
Région	Pêcheurs résidents	Pêcheurs non résidents canadiens	Pêcheurs non résidents étrangers	Total de poissons capturés	Pêcheurs résidents	Pêcheurs non résidents canadiens	Pêcheurs non résidents étrangers	Total de poissons conservés
Terre-Neuve-et-Labrador	8 251 058	55 728	44 823	8 351 604	5 984 396	22 625	2 688	6 009 711
Île-du-Prince-Édouard	621 030	16 919	9 339	647 288	367 413	8 104	2 264	377 781
Nouvelle-Écosse	3 835 273	18 184	9 904	3 863 362	1 531 304	5 538	2 288	1 539 129
Nouveau-Brunswick	2 301 615	46 464	77 575	2 425 654	877 286	8 375	13 621	899 283
Québec[1]	40 269 991	..	..	40 269 991	27 091 753	..	..	27 091 753
Ontario	65 093 908	1 659 376	47 853 466	114 606 751	16 068 801	265 755	9 060 225	25 394 781
Manitoba	8 705 471	397 820	2 965 391	12 068 682	2 278 159	85 851	247 822	2 611 832
Saskatchewan	5 826 569	802 508	1 370 640	7 999 717	2 025 357	215 533	120 562	2 361 452
Alberta	11 991 445	152 590	190 416	12 334 452	1 629 324	16 657	6 354	1 652 336
Colombie-Britannique (eaux douces)	6 808 617	573 775	810 118	8 192 510	1 913 066	121 680	104 722	2 139 469
Colombie-Britannique (eaux de marées)	2 368 819	550 674	702 022	3 621 516	979 736	206 449	320 481	1 506 666
Yukon	103 526	45 023	126 496	275 046	32 476	7 834	11 006	51 315
Territoires du Nord-Ouest	89 614	92 833	139 675	322 122	25 256	8 722	2 880	36 858
Nunavut	13 598	11 479	23 571	48 648	6 209	2 047	810	9 067
Canada	**156 280 534**	**4 423 374**	**54 323 436**	**215 027 343**	**60 810 537**	**975 171**	**9 895 722**	**71 681 432**

Notes
Les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, en raison des méthodes d'estimation utilisées et du fait que les nombres sont arrondis.
1. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non résidents au Québec.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.9 Dépenses directes liées à la pêche récréative effectuées par tous les pêcheurs, 2005

Région	Forfaits	Nourriture et hébergement	Frais de transport	Services de pêche	Matériel de pêche	Autres	Total
				(milliers de $)			
Terre-Neuve-et-Labrador	5 942	17 464	21 240	1 579	4 820	225	51 271
Île-du-Prince-Édouard	9	654	1 056	262	401	26	2 409
Nouvelle-Écosse	162	7 332	10 069	1 328	2 886	176	21 953
Nouveau-Brunswick	4 716	7 516	7 583	2 616	2 212	395	25 038
Québec[1]	47 622	118 551	142 147	33 249	35 710	1 614	378 894
Ontario	205 347	354 058	318 234	81 105	69 863	2 920	1 031 527
Manitoba	25 761	28 848	38 551	5 193	6 844	1 074	106 271
Saskatchewan	25 279	37 145	41 447	9 639	6 301	222	120 033
Alberta	5 349	50 364	56 256	8 751	12 602	618	133 939
Colombie-Britannique (eaux douces)	14 818	74 907	79 323	15 009	16 753	3 897	204 708
Colombie-Britannique (eaux de marées)	139 493	72 397	122 758	15 981	13 769	515	364 915
Yukon	4 388	3 066	3 278	521	426	390	12 070
Territoires du Nord-Ouest	6 778	1 322	1 924	355	283	214	10 875
Nunavut	1 316	303	473	88	75	9	2 264
Canada	**486 982**	**773 927**	**844 340**	**175 676**	**172 944**	**12 297**	**2 466 167**
				($)			
Moyenne par pêcheur actif	**150 $**	**239 $**	**261 $**	**54 $**	**53 $**	**4 $**	**762 $**

Notes
Les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, en raison des méthodes d'estimation utilisées et du fait que les nombres sont arrondis.
1. Pêcheurs résidents seulement, aucune estimation pour les pêcheurs non résidents au Québec.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.10 Principaux achats et investissements (entièrement ou partiellement attribuables à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs, 2005

Région	Attirail de pêche	Bateaux et équipement connexe	Matériel de camping	Véhicules spéciaux	Terrains / Bâtiments	Autres achats	Total
				(milliers de $)			
Terre-Neuve-et-Labrador	6 225	22 891	25 825	111 778	36 924	4 087	207 730
Île-du-Prince-Édouard	356	908	211	1 782	628	183	4 069
Nouvelle-Écosse	3 628	12 431	3 501	24 359	11 474	1 645	57 038
Nouveau-Brunswick	2 649	8 362	5 806	18 270	8 576	1 325	44 988
Québec[1]	41 234	198 263	110 469	489 966	505 263	25 865	1 371 059
Ontario	73 065	423 674	137 314	362 406	423 470	31 781	1 451 711
Manitoba	8 615	59 377	36 790	79 464	73 107	4 234	261 587
Saskatchewan	7 920	53 227	37 496	51 092	39 549	3 507	192 790
Alberta	19 672	90 176	154 735	183 656	58 654	9 995	516 888
Colombie-Britannique (eaux douces)	22 258	113 948	79 075	152 423	103 503	7 037	478 245
Colombie-Britannique (eaux de marées)	24 082	216 874	29 781	81 692	70 706	6 748	429 882
Yukon	678	4 158	2 226	2 752	955	258	11 028
Territoires du Nord-Ouest	315	2 706	1 266	2 606	96	143	7 132
Nunavut	64	64	22	770	129	37	1 085
Canada	**210 761**	**1 207 058**	**624 516**	**1 563 016**	**1 333 037**	**96 844**	**5 035 231**
				($)			
Moyenne par pêcheur actif	**65 $**	**373 $**	**193 $**	**483 $**	**412 $**	**30 $**	**1 556 $**

Notes :
Comme il s'agit de nombres arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
1. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non résidents au Québec.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.11 Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs, 2005

Région	Attirail de pêche	Bateaux et équipement connexe	Matériel de camping	Véhicules spéciaux	Terrains / Bâtiments	Autres achats	Total
				(milliers de $)			
Terre-Neuve-et-Labrador	6 225	16 092	17 145	42 058	9 943	3 626	95 089
Île-du-Prince-Édouard	356	514	94	1 111	206	151	2 432
Nouvelle-Écosse	3 628	8 431	2 916	9 418	5 355	1 505	31 252
Nouveau-Brunswick	2 649	6 330	2 260	7 613	4 647	1 190	24 689
Québec[1]	41 234	145 284	56 361	208 447	101 484	21 498	574 307
Ontario	73 065	300 749	68 111	146 966	197 471	28 686	815 049
Manitoba	8 615	44 929	15 531	23 217	13 959	3 788	110 039
Saskatchewan	7 920	38 021	15 094	18 920	13 080	3 214	96 248
Alberta	19 672	73 580	84 700	61 079	34 640	8 740	282 411
Colombie-Britannique (eaux douces)	18 429	77 776	47 982	55 373	69 770	5 857	275 187
Colombie-Britannique (eaux de marées)	20 645	156 658	13 038	30 252	42 083	5 169	267 845
Yukon	678	3 146	1 034	853	549	219	6 480
Territoires du Nord-Ouest	315	1 997	555	815	68	109	3 859
Nunavut	64	52	13	275	107	28	540
Canada	**203 495**	**873 559**	**324 833**	**606 399**	**493 362**	**83 779**	**2 585 427**
				($)			
Moyenne par pêcheur actif	**63 $**	**270 $**	**100 $**	**187 $**	**152 $**	**26 $**	**799 $**

Notes :
Comme il s'agit de nombres arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
1. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non résidents au Québec.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.12 Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative), par catégorie de pêcheurs, Canada 2005[1]

Principaux achats et investissements	Pêcheurs résidents	Pêcheurs non résidents canadiens	Pêcheurs non résidents étrangers	Nombre total de pêcheurs
	(milliers de $)			
Attirail de pêche	193 919	4 369	5 206	203 495
Bateaux et équipement connexe	842 242	19 140	12 177	873 559
Matériel de camping	321 409	2 816	608	324 833
Véhicules spéciaux	604 332	1 676	391	606 399
Terrains / bâtiments	368 530	38 176	86 657	493 362
Autres achats	80 420	1 486	1 873	83 779
Total	**2 410 852**	**67 664**	**106 911**	**2 585 427**

Notes :
Comme il s'agit de nombres arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
1. Aucune estimation pour les pêcheurs non résidents au Québec.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.13 Fiabilité statistique des variables choisies, tous les pêcheurs actifs, 2005

Région	Taille de l'échantillon	Jours de pêche	Poissons capturés	Poissons conservés	Dépenses directes	Principaux achats et investissements (E/P)[2]	Principaux achats et investissements (E)[3]
	(nombre)				(%)		
Terre-Neuve-et-Labrador	2 487	3,4	10,8	15,5	4,5	10,4	10,3
Île-du-Prince-Édouard	1 865	5,5	11,1	19,2	7,8	37,2	35,2
Nouvelle-Écosse	1 405	3,5	7,1	9,8	3,9	17,3	21,2
Nouveau-Brunswick	4 498	3,1	11,4	7,0	5,2	11,0	9,5
Québec[4]	13 279	1,7	2,6	2,9	2,0	8,5	5,2
Ontario	16 000	1,5	2,3	4,3	1,4	15,4	15,3
Manitoba	4 400	3,0	5,1	6,0	3,5	12,5	10,7
Saskatchewan	6 000	2,4	3,1	3,5	2,9	13,0	11,8
Alberta	5 900	2,8	4,9	5,9	3,0	8,4	8,8
Colombie-Britannique (eaux douces)	5 800	2,4	4,0	3,8	2,8	10,9	11,8
Colombie-Britannique (eaux de marées)	15 410	2,0	4,2	2,6	1,8	6,6	6,7
Yukon	1 900	5,5	7,7	7,8	6,6	17,6	19,5
Territoires du Nord-Ouest	1 800	5,0	6,2	14,7	5,9	23,2	24,7
Nunavut	1 694	5,5	9,2	9,7	19,0	20,8	8,0
Canada	**82 798**	**0,7**	**1,3**	**2,0**	**0,8**	**3,9**	**3,9**

Notes :
1. Coefficient de variation=(erreur-type du moyen/moyen)*100.
2. Principaux achats et investissements entièrement ou partiellement attribuables à la pêche récréative.
3. Principaux achats et investissements entièrement attribuables à la pêche récréative.
4. Pêcheurs résidents seulement.
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe B : Enquête de 2005 – Personnes-ressources

Annexe B : Personnes ressources, selon la juridiction, 2005

Région	Information et adresses postales	Téléphone/fax/courriel
Terre-Neuve-et-Labrador	Jonathan Sharpe Inland Fish and Wildlife Environment and Conservation 117 Riverside Drive P.O Box 2007 Corner Brook, NL A2H 7S1	(709) 637-2023 637-2004 jonathansharpe@gov.nl.ca
Île-du-Prince-Édouard	Rosanne MacFarlane Freshwater Fisheries Biologist PEI Department of Environment and Energy Conservation & Management Division 11 Kent Street, 4th floor Charlottetown, PE C1A 7N8	(902) 368-6082 368-5830 remacfarlane@gov.pe.ca
Nouvelle-Écosse	Al McNeill Agriculture and Fisheries 91 Beeches Road P.O. Box 700 Pictou, NS B0K 1H0	(902) 485-7029 485-4014 mcneilla@gov.ns.ca
Nouveau-Brunswick	Mary Sabine Direction de la pêche sportive et de la chasse Ministère des Ressources naturelles Centre forestier Hugh John Flemming C. P. 6000 Fredericton, NB E3B 5H1	(506) 453-2440 453-6699 mary.sabine@gnb.ca
Québec	Pierre Bouchard Ministère des ressources naturelles et de la Faune Faune Québec Direction de la recherche sur la faune 930, chemin Sainte-Foy, 4ième étage Québec QC G1S 2L4	(418) 627-8692 poste 7414 (418) 646-6863 pbouchard@fapaq.gouv.qc.ca
Ontario	Eric Miller Économiste principal Direction de la coordination des politiques et de la planification Ministère d'Ontario des ressources naturelles 880, rue de Bay, 6ème étage Toronto, Ontario M7A 1W8	(416) 314-1976 314-9477 eric.miller@mnr.on.goc.on.ca
Manitoba	Rob Cann Angling Program Manager Manitoba Conservation Box 20-200 Saulteaux Cres., Winnipeg, MB R3J 3W3	(204) 945-7816 948-2308 rocann@gov.mb.ca
Saskatchewan	Tanya Johnston Sport Fishery Specialist Saskatchewan Environment 436-3211 Albert Street Regina, SK S4S 5W6	(306) 787-2467 787-9544 TJohnston@serm.gov.sk.ca

Région	Information et adresses postales	Téléphone/fax/courriel
Alberta	David Park Fisheries Biologist Alberta Sustainable Resource Development, Fisheries Management Branch 2nd Floor, Great West Life Building Edmonton, AB T5K 2M4	(780) 427-8347 422-9559 dave.park@gov.ab.ca
Colombie-Britannique Eaux douces	Andrew Wilson Manager, Fisheries Management Section Ministry of the Environment 2975 Jutland Road, 4th floor Victoria, BC V8T 5J9	(250) 387-9788 387-0239 andrew.wilson@gov.bc.ca
Colombie-Britannique Eaux de marées	Laurie Biagini Unité des données régionales Pêches et Océans Canada Région Pacifique 401, rue Burrard, Salle 200 Vancouver, C-B V6C 3S4	(604) 666-7749 666-9008 biaginil@dfo-mpo.gc.ca
Yukon	Susan Thompson Department of Environment Fish and Wildlife Branch Fisheries Section P.O. Box 2703 Whitehorse, YT Y1A 2C6	(403) 667-5715 668-4363 susan.thompson@gov.yk.ca
Territoires-du-Nord-Ouest	Richard Zieba Industry, Tourism and Investment Government of the Northwest Territories PO Box 1320 Yellowknife, NT X1A 2L9	(867) 920-3185 873-0434 Richard_zieba@gov.nt.ca
Nunavut	Wayne Lynch Director Fisheries and Sealing Department of Economic Development and Transportation P.O. Box 1000, Station 1196 Iqaluit, NU X0A 0H0	(867) 975-7821 975-7739 wlynch@gov.nu.ca

Annexe C : Tableaux détaillés du CD-ROM

Annexe C.1 Liste des tableaux statistiques détaillés 2005 du CD-ROM[1]

Tableau 1	Origine des pêcheurs titulaires de permis, par catégorie de pêcheurs et région
Tableau 2	Nombre et âge moyen – Pêcheurs résidents, selon le sexe et par région
Tableau 3	Nombre et âge moyen – Pêcheurs non résidents canadiens, selon le sexe et par région
Tableau 4	Nombre et âge moyen – Pêcheurs non résidents étrangers, selon le sexe et par région
Tableau 5	Nombre et âge moyen – Tous les pêcheurs, selon le sexe et par région
Tableau 6a	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Terre-Neuve-et-Labrador
Tableau 6b	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Île-du-Prince-Édouard
Tableau 6c	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Nouvelle-Écosse
Tableau 6d	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Nouveau-Brunswick
Tableau 6e	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Ontario
Tableau 6f	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Manitoba
Tableau 6g	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Saskatchewan
Tableau 6h	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Alberta
Tableau 6i	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Colombie-Britannique (eaux douces)
Tableau 6j	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Colombie-Britannique (eaux de marées)
Tableau 6k	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Yukon
Tableau 6l	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Territoires du Nord-Ouest
Tableau 6m	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Nunavut
Tableau 6n	Origine des pêcheurs non résidents titulaires de permis, Canada
Tableau 7	Nombre de jours de pêche en eaux douces et en eaux salées
Tableau 8	Nombre de jours de pêche sur la glace
Tableau 9a	Nombre de prises par espèce, Terre-Neuve-et-Labrador
Tableau 9b	Nombre de prises par espèce, Île-du-Prince-Édouard
Tableau 9c	Nombre de prises par espèce, Nouvelle-Écosse
Tableau 9d	Nombre de prises par espèce, Nouveau-Brunswick
Tableau 9e	Nombre de prises par espèce, Québec
Tableau 9f	Nombre de prises par espèce, Ontario
Tableau 9g	Nombre de prises par espèce, Manitoba
Tableau 9h	Nombre de prises par espèce, Saskatchewan
Tableau 9i	Nombre de prises par espèce, Alberta
Tableau 9j	Nombre de prises par espèce, Colombie-Britannique (eaux douces)
Tableau 9k-1	Nombre de prises par espèce, Colombie-Britannique (eaux de marées)
Tableau 9k-2	Récolte de crustacés par espèce, Colombie-Britannique (eaux de marées)
Tableau 9l	Nombre de prises par espèce, Yukon
Tableau 9m	Nombre de prises par espèce, Territoires du Nord-Ouest
Tableau 9n	Nombre de prises par espèce, Nunavut
Tableau 9o	Récolte totale de poissons, espèces sélectionnées, Canada
Tableau 10a	Sommaire – Poissons capturés et conservés, pêcheurs résidents
Tableau 10b	Sommaire – Poissons capturés et conservés, pêcheurs non résidents canadiens

[1] Les tableaux statistiques font référence au profil des activités de pêche récréative des **pêcheurs adultes actifs** en 2005, sauf les tableaux 1 et 6a à 6o, qui couvrent tous les pêcheurs titulaires de permis (pêcheurs adultes actifs et non actifs).

Tableau 10c Sommaire – Poissons capturés et conservés, pêcheurs non résidents étrangers

Tableau 10d Sommaire – Poissons capturés et conservés, tous les pêcheurs

Tableau 11 Participation aux activités liées à la remise-à-l'eau des poissons, par catégorie de pêcheurs et région

Tableau 12a Qualité de la pêche : évaluation des pêcheurs résidents

Tableau 12b Qualité de la pêche : évaluation des pêcheurs non résidents canadiens

Tableau 12c Qualité de la pêche : évaluation des pêcheurs non résidents étrangers

Tableau 12d Qualité de la pêche : évaluation de tous les pêcheurs

Tableau 13 Renseignement sur les voyages, pêcheurs non résidents

Tableau 14a Principaux achats et investissements (entièrement ou partiellement attribuables à la pêche récréative) effectués par les pêcheurs résidents

Tableau 14b Principaux achats et investissements (entièrement ou partiellement attribuables à la pêche récréative) effectués par les pêcheurs non résidents canadiens

Tableau 14c Principaux achats et investissements (entièrement ou partiellement attribuables à la pêche récréative) effectués par les pêcheurs non résidents étrangers

Tableau 14d Principaux achats et investissements (entièrement ou partiellement attribuables à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs

Tableau 15a Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative) effectués par les pêcheurs résidents

Tableau 15b Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative) effectués par les pêcheurs non résidents canadiens

Tableau 15c Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative) effectués par les pêcheurs non résidents étrangers

Tableau 15d Principaux achats et investissements (entièrement attribuables à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs

Tableau 16a Dépenses directes liées à la pêche récréative effectuées par les pêcheurs résidents

Tableau 16b Dépenses directes liées à la pêche récréative effectuées par les pêcheurs non résidents canadiens

Tableau 16c Dépenses directes liées à la pêche récréative effectuées par les pêcheurs non résidents étrangers

Tableau 16d Dépenses directes attribuables à la pêche récréative effectuées par tous les pêcheurs

Annexe C.2 Questions supplémentaires, par province ou territoire[2]

Terre-Neuve-et-Labrador

- Quelles espèces préférez-vous pêcher?
- Selon vous, quelle est la situation des stocks de truites dans la province?
- Seriez-vous en faveur de règlements de conservation fondés sur la taille des poissons afin de protéger les espèces de truite de reproduction? Si oui, quelle serait votre préférence concernant les règlements?
- Capturez-vous souvent vos limites? À votre avis, devrait-il y avoir des limites quotidiennes distinctes pour l'truite mouchetée, la truite brune et la ouananiche? Si oui, quelle devrait être la limite pour chaque espèce?
- Avez-vous pêché la truite lors de vos voyages de pêche à Terre-Neuve-et-Labrador en 2005?
- Si vous avez pêché sur la glace, quel a été le nombre moyen quotidien de truites que vous avez capturées?
- Pour ce qui est des autres voyages de pêche, quel a été le nombre moyen quotidien de truites que vous avez capturées?
- Le niveau actuel d'application de la loi concernant le saumon de l'Atlantique est-il adéquat?
- Le niveau actuel d'application de la loi concernant l'truite mouchetée est-il adéquat?
- Le niveau actuel de gestion (scientifique) concernant le saumon de l'Atlantique est-il adéquat?
- Le niveau actuel de gestion (scientifique) concernant l'truite mouchetée est-il adéquat?
- Pensez-vous que la truite de mer (truite saumonée ou truite mouchetée; truite brune) devrait être gérée différemment des mêmes espèces d'eaux douces? Si oui, devrait-il y avoir une saison de pêche en eaux de marées?
- Devrait-il y avoir une limite distincte pour les prises de truite anadrome?
- Êtes-vous d'accord avec la remise à l'eau obligatoire comme méthode de gestion du saumon de l'Atlantique? Si oui, pensez-vous qu'un taux de mortalité soit associé à la remise à l'eau? À votre avis, quel est le taux de mortalité?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005? (Résidents seulement). Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche.
- En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher à Terre-Neuve-et-Labrador durant la Semaine nationale de la pêche?
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- À quelles sources d'information avez-vous eu recours lorsque vous avez planifié vos activités de pêche à Terre-Neuve-et-Labrador en 2005?
- Faisiez-vous partie d'un groupe ou d'une association de pêche organisé(e) en 2005?
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche à Terre-Neuve-et-Labrador en 2005, qu'auriez-vous fait?
- Étiez-vous personnellement titulaire d'un permis de pêche au saumon de l'Atlantique à Terre-Neuve-et-Labrador en 2005?
- Combien de jours avez-vous consacrés à la pêche au saumon de l'Atlantique à Terre-Neuve-et-Labrador en 2005?
- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 18 ans ont pêché à des fins récréatives à Terre-Neuve-et-Labrador en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?

Île-du-Prince-Édouard

- Du nombre de jours que vous avez consacrés à la pêche à l'Île-du-Prince-Édouard en 2005, combien ont été consacrés à la pêche des espèces suivantes?
  - Truite arc-en-ciel (lacs ensemencés), de janvier à mars
  - Truite arc-en-ciel (lacs ensemencés), d'avril à novembre
  - Truite, d'avril à septembre
  - Saumon
  - Éperlan (pêche sur la glace)
  - Mollusques et crustacés
- Avez-vous pêché la truite à l'Île-du-Prince-Édouard en 2005?
- Veuillez inscrire le pourcentage approximatif du temps que vous avez temps consacré à la pêche à la truite au cours des périodes suivantes : printemps, été, automne.
- Combien d'ombles de fontaine mesurant plus de 35 centimètres (14 pouces) avez-vous capturés? Combien en avez-vous conservés?

[2] L'annexe C.2 porte sur une liste exhaustive de questions supplémentaires, par province ou territoire. Toutefois, les tableaux statistiques qui se trouvent sur le CD-ROM ne contiennent que les résultats d'enquête publiables relativement à ces questions supplémentaires, par province ou territoire.

- Veuillez inscrire le pourcentage approximatif du temps que vous avez consacré à la pêche, selon l'endroit et la méthode utilisée :
    - Quai/rivage
    - Bateau
    - Pêche à gué
    - Pêche à la mouche
    - Appâts seulement
    - Leurres
    - Appâts/leurres
- Quelle est votre appréciation de votre séjour de pêche récréative à l'Île-du-Prince-Édouard en 2005?
    - Pêche à la truite
    - Pêche au saumon
    - Pêche en eaux salées
    - De façon générale
- Quelle est votre appréciation de votre séjour de pêche en haute mer à l'Île-du-Prince-Édouard en 2005?
- Étiez-vous au courant de la tenue, du 20 au 23 mai 2005, du Week-end de pêche en famille de l'Île-du-Prince-Édouard? (Résidents seulement). Avez-vous participé à cet événement en 2005?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005?
- Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche.
- En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher à l'Île-du-Prince-Édouard durant la Semaine nationale de la pêche?
- À quelles sources d'information, parmi les suivantes, avez-vous eu recours lorsque vous avez planifié vos activités de pêche à l'Île-du-Prince-Édouard en 2005?
- Avez-vous pêché à des fins récréatives à l'Île-du-Prince-Édouard au cours des cinq dernières années?
- En quoi vos activités de pêche récréative ont-elles changé au cours des cinq dernières années en ce qui concerne les espèces suivantes : la truite, la morue, l'éperlan et le thon?
- Avez-vous déjà eu recours aux services d'un guide de pêche à l'Île-du-Prince-Édouard? Seriez-vous intéressé à recourir aux services d'un guide de pêche autorisé? Combien seriez-vous prêt à payer quotidiennement pour obtenir les services d'un guide de pêche autorisé?
- À l'Île-du-Prince-Édouard, tout pêcheur, trappeur et chasseur possédant un permis doit acheter un permis du Fond de conservation de la faune visant l'amélioration de l'habitat du poisson, l'ensemencement du poisson, la recherche et la surveillance, l'amélioration des espèces non pêchées, la gestion des bassins, l'éducation et la sensibilisation du public, l'amélioration du gibier terrestre, l'acquisition ou la restauration d'espaces naturels, l'amélioration des terres humides et d'autres projets. Selon vous, comment ces fonds devrait-ils être affectés?
- Combien de temps avez-vous consacré au bénévolat pour appuyer la pêche récréative à l'Île-du-Prince-Édouard en 2005? (Résidents seulement)
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- Avez-vous accès à un ordinateur connecté à Internet? Envisageriez-vous d'acheter des permis de pêche de l'Île-du-Prince-Édouard par Internet?
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche à l'Île-du-Prince-Édouard en 2005, qu'auriez-vous fait?
- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 16 ans ont pêché à des fins récréatives à l'Île-du-Prince-Édouard en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?

Nouvelle-Écosse

- Du nombre total de jours de pêche, combien ont été consacrés à la pêche d'hiver (de janvier à mars) en Nouvelle-Écosse, en 2005?
- Du nombre de jours de pêche en eaux douces, combien ont été consacrés à la pêche au saumon de l'Atlantique en Nouvelle-Écosse, en 2005 (pêche d'hiver, pêche sur la glace)?
- Veuillez indiquer le pourcentage approximatif du temps que vous avez consacré à utiliser les types d'engins suivants en Nouvelle-Écosse en 2005 : leurres, appâts, leurres et appâts, leurres et mouches.
- Appâts utilisés en Nouvelle-Écosse en 2005 : aucun appât, vers de terre, ménés capturés, ménés achetés, appâts synthétiques.
- Veuillez indiquer le pourcentage approximatif du temps que vous avez consacré à utiliser les méthodes de pêche suivantes en Nouvelle-Écosse en 2005 : quai/rivage, pêche à gué, bateau.

- Si vous avez pêché à partir d'un bateau en Nouvelle-Écosse en 2005, avait-il été amarré, mis à l'eau à partir d'une rampe, mis à l'eau à partir du rivage? (Résidents seulement). Si vous avez mis à l'eau un bateau en Nouvelle-Écosse en 2005, comment y évalueriez-vous la qualité des installations de mise à l'eau des bateaux (excellentes, très satisfaisantes, satisfaisantes, moyennes, mauvaises)?
- Si vous avez pêché en Nouvelle-Écosse en 2000, comment évalueriez-vous la pêche en 2005 comparativement à 2000?
- Si vous estimez que la pêche a connu un déclin en Nouvelle-Écosse, comment évalueriez-vous les facteurs suivants pour expliquer ce déclin (surpêche, braconnage, pollution, problèmes d'accès, dégradation de l'habitat, introduction de stocks)?
- En ce qui concerne les pêcheurs dont la pêche est demeurée stable ou s'est améliorée, ou qui n'ont pas pêché en 2000, les facteurs suivants sont évalués pour améliorer la pêche : saisons plus courtes, saisons plus longues, modification des limites de prises, amélioration de l'habitat, renforcement de la mise en application des lois, amélioration de l'ensemencement, amélioration de l'accès, augmentation des limites de taille, amélioration des installations, mise en application de règlements particuliers.
- Pourquoi vos activités de pêche auraient-elles connu un déclin en Nouvelle-Écosse en 2005 : faible qualité de pêche, manque de temps, raisons de santé, responsabilités familiales, règlements complexes, manque d'information, raisons financières, autres champs d'intérêt?
- Êtes-vous au courant des programmes d'ensemencement en Nouvelle-Écosse?
- Saviez-vous quels lacs/quelles rivières étaient ensemencé(e)s dans vos secteurs de pêche en Nouvelle-Écosse en 2005?
- Quel pourcentage de votre temps de pêche a été consacré aux lacs/rivières ensemencé(e)s en Nouvelle-Écosse en 2005?
- Êtes-vous d'accord avec la tenue d'événements de pêche organisés (concours et tournois) en Nouvelle-Écosse?
- Avez-vous participé à des événements de pêche organisés en Nouvelle-Écosse en 2005?
- À combien d'événements de pêche organisés avez-vous participé en Nouvelle-Écosse en 2005?
- Étiez-vous au courant de la tenue du Week-end de pêche sportive de la Nouvelle-Écosse (les 4 et 5 juin 2005)? Veuillez inscrire vos sources d'information concernant cet événement. Avez-vous participé à cet événement? Le fait d'y participer vous a-t-il incité à acheter un permis de pêche en 2005?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005? Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche.
- En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher en Nouvelle-Écosse durant la Semaine nationale de la pêche?
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- Des espèces disponibles en Nouvelle-Écosse, indiquez par ordre de préférence vos trois principales espèces : truite mouchetée, truite arc-en-ciel, truite brune, achigan à petite bouche, saumon de l'Atlantique, ouananiche, perchaude, malachigan, doré jaune, éperlan, bar rayé, maquereau, morue, alose, autres poissons d'eaux douces et salées.
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche en Nouvelle-Écosse en 2005, qu'auriez-vous fait?
- Faisiez-vous partie d'un groupe ou d'une association de pêche organisé(e) en 2005?
- Combien de temps avez-vous consacré au bénévolat pour appuyer la pêche récréative en Nouvelle-Écosse en 2005? (Résidents seulement)
- À quelle fréquence avez-vous eu recours aux sources d'information suivantes dans le cadre de vos recherches d'information en matière de pêche en Nouvelle-Écosse : Internet, journaux, commerces d'équipement de pêche, expositions sportives, clubs/associations, famille et amis, vendeurs de permis, guides de pêche, autres sources?
- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 16 ans ont pêché des espèces autres que le saumon de l'Atlantique à des fins récréatives en Nouvelle-Écosse en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total? Quelles espèces préféraient-ils pêcher? Comment ont-ils été initiés à la pêche (famille ou amis, école, clubs récréatifs)?

Nouveau-Brunswick

- Du nombre total de jours de pêche, combien en avez-vous consacrés à la pêche récréative en eaux intérieures et/ou en eaux à marées ou côtières du Nouveau-Brunswick en 2005? De ce nombre, combien de jours ont été consacrés à la pêche sur la glace au Nouveau-Brunswick en 2005?
- Avez-vous aperçu des agents de surveillance des pêches alors que vous pêchiez au Nouveau-Brunswick en 2005?

- Nombre de fois où des agents de surveillance ont été aperçus sur le terrain au Nouveau-Brunswick en 2005.

- Veuillez inscrire le pourcentage approximatif du temps que vous avez consacré à la pêche, selon l'endroit et la méthode utilisée : quai, bateau, pêche à gué, mouche, appâts, leurres, appâts et leurres.
- Avez-vous amené un enfant/adolescent (âgé de moins de 16 ans) à la pêche au Nouveau-Brunswick en 2005? (Résidents seulement).
- Étiez-vous au courant de l'événement « Fish New Brunswick Days », qui a eu lieu les 4 et 5 juin 2005? Avez-vous participé à cet événement en 2005?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005? (Résidents seulement). Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche.
- En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher au Nouveau-Brunswick durant la Semaine nationale de la pêche?
- Êtes-vous au courant qu'il existe au Nouveau-Brunswick des règlements qui interdisent l'introduction ou le transfert de poissons de toutes les espèces d'un plan d'eau à un autre sans permis, autant en ce qui concerne la pêche récréative que la pêche à l'appât?
- Êtes-vous au courant que l'utilisation de poissons vivants comme appâts est interdite dans la plupart des eaux intérieures, à l'exception des eaux frontalières entre le Nouveau-Brunswick et le Maine?
- Si vous avez pêché ailleurs qu'au Nouveau-Brunswick en 2005, combien de jours avez-vous pêché dans ces autres régions : autres provinces, États-Unis, autres pays?
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche au Nouveau-Brunswick en 2005, qu'auriez-vous fait?
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- Faisiez-vous partie d'un groupe de pêche organisé en 2005?
- Avez-vous accès à l'internet? Si vous avez accès à Internet, envisageriez-vous d'obtenir de l'information en ligne sur la pêche? Envisageriez-vous d'acheter en ligne un permis de pêche?
- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 16 ans qui n'étaient pas titulaires de leur propre permis de pêche ont pêché à des fins récréatives au Nouveau-Brunswick en 2005, et combien de jours ont-ils consacré à la pêche au total?

Québec

- En l'an 2005, pendant combien de jours avez-vous pêché dans chacun des territoires suivants?
- À combien estimez-vous le poids total des poissons que vous avez conservés au Québec en l'an 2005 et quel pourcentage a été consommé par vous ou par les membres de votre ménage?
- Si vous avez fait de la remise à l'eau de façon volontaire, pourquoi l'avez-vous fait?
- Avez-vous pêché aussi souvent que vous l'auriez souhaité au Québec en 2005?
- Pour quelles raisons n'avez-vous pas pêché aussi souvent que vous l'auriez souhaité au Québec en 2005?
- Pour chacune des espèces de poissons suivantes, préférez-vous capturer un grand nombre de petits poissons ou un petit nombre de gros poissons?
- Est-ce que la présence de poissons ensemencés influence positivement, négativement ou pas du tout votre choix de plans d'eau (lacs, rivières, ruisseau, étangs, fleuve) pour y aller pêcher?
- À quelle fréquence utilisez-vous les sources d'information suivantes pour vous renseigner concernant la réglementation sur la pêche sportive au Québec?
- Étiez-vous membre d'une association de pêcheurs?
- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 15 ans ont pratiqué la pêche récréative au Québec en l'an 2005 et pendant combien de jours ont-ils pêché?
- Quel est le niveau de scolarité (le plus élevé) que vous avez complété?
- Quelle catégorie décrit le mieux votre situation d'emploi en l'an 2005?

Ontario

- Possédez-vous une cabane de pêche sur la glace? En avez-vous loué une en 2005? Utilisez-vous toujours une cabane de pêche lorsque vous pêchez sur la glace?
- Sans compter le temps consacré à la pêche sur la glace, combien de temps (en pourcentage) avez-vous consacré à la pêche à partir du rivage? D'un bateau?
- En moyenne, combien d'heures par jour avez-vous consacrées à la pêche à des fins récréatives en Ontario en 2005?
- Veuillez énumérer les trois principales espèces que vous avez pêchées, par ordre de préférence. Pour chacune de ces espèces, veuillez inscrire le nombre de poissons que vous aviez prévu capturer par jour consacré à la pêche de cette espèce.

- À quelle fréquence avez-vous eu recours aux options de pêche suivantes : appâts vivants, appâts morts, sangsues, vers de terre, leurres, mouches, écrevisses, grenouilles, poids de plomb, poids sans plomb, autres appâts?
- Connaissez-vous les plans d'eau ensemencés de la province de l'Ontario? Avez-vous pêché sur un plan d'eau ensemencé en Ontario en 2005?
- Veuillez évaluer l'importance de l'ensemencement lorsque vous décidez de l'endroit où pêcher en Ontario.
- Avez-vous pêché dans le cadre d'une compétition de pêche en Ontario en 2005?
- Comment évaluez-vous votre taux de réussite en matière de pêche en 2005 comparativement aux années antérieures?
- Avez-vous pêché en Ontario autant que vous l'auriez souhaité en 2005?
- Quels principaux facteurs ont limité vos activités de pêche en 2005 : faible qualité, manque d'accès, distance, aucun partenaire de pêche, complexité des règlements, coût, mauvaise température, manque de temps, autres champs d'intérêt?
- En moyenne, combien de pêcheurs, y compris vous-même, ont participé à vos parties de pêche en 2005?
- Avez-vous amené un enfant ou un adolescent âgé de moins de 18 ans à la pêche en Ontario en 2005? (Résidents seulement)
- Étiez-vous au courant de la tenue du Week-end de pêche en famille de l'Ontario (du 8 au 10 juillet 2005)? (Résidents seulement). Avez-vous participé à cet événement?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005? Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche. En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher en Ontario durant la Semaine nationale de la pêche?
- Avez-vous pêché à des fins récréatives ailleurs qu'en Ontario en 2005?
- Comment évalueriez-vous la clarté et la facilité d'utilisation du Résumé des règlements 2005-2006 de la pêche sportive en Ontario? (Résidents seulement)
- Avez-vous acheté un permis de chasse de l'Ontario en 2005?
- Faisiez-vous partie d'un groupe ou d'une association de pêche organisé(e) en 2005?
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- Avez-vous accès à un ordinateur connecté à Internet? Si vous avez cette option, auriez-vous acheter un permis de pêche de l'Ontario en ligne?
- Évaluation des problèmes qui ont une incidence sur la pêche récréative en Ontario : changement de la productivité des lacs, changement climatique, conflits entre les utilisateurs des ressources, degrés de contamination des poissons, perte de l'habitat des poissons, manque d'accès aux possibilités de pêche, prédation de la grande lamproie marine, répercussions des espèces envahissantes, complexité des règlements de pêche, mise en application inadéquate des lois, manque d'information, perte de terres humides, surpêche, autres problèmes.
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche en Ontario en 2005, qu'auriez-vous fait?
- À part vous, combien de membres de votre ménage âgés de moins de 18 ans ont pêché à des fins récréatives en Ontario en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?
- À part vous, combien de membres de votre ménage âgés de 65 ans et plus ont pêché à des fins récréatives en Ontario en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?

Manitoba

- Du nombre total de jours de pêche, combien ont été consacrés à la pêche sur la glace au Manitoba en 2005?
- Avez-vous pêché en eaux ensemencées de truites au Manitoba en 2005? Combien de jours avez-vous consacré à la pêche de la truite ensemencée?
- Avez-vous eu recours à des services d'hébergement ou de pourvoirie dans le cadre de vos activités de pêche? Combien de jours avez-vous passés dans un pavillon de pêche ou une pourvoirie au Manitoba en 2005?
- Êtes-vous d'accord avec la tenue de concours ou de tournois de pêche au Manitoba?
- Êtes-vous d'accord avec le fait de passer outre les règlements de pêche dans le cadre de concours ou de tournois?
- Avez-vous participé à des concours ou à des tournois de pêche au Manitoba en 2005?
- Achats d'appâts au Manitoba en 2005 : paquets de poissons-appâts congelés/salés, douzaines de vers de terre, douzaines de poissons-appâts vivants, douzaines de sangsues vivantes.
- Avez-vous utilisé comme appâts des poissons, des poissons-appâts congelés/salés et des sangsues vivantes que vous avez vous-même capturés?
- Appâts/leurres classés par ordre d'utilisation en 2005 (de 1 – utilisés le plus souvent, à 6 – utilisés le moins souvent) et nombre d'achats.

- Étiez-vous au courant de la tenue du Week-end de pêche en famille du Manitoba (les 11 et 12 juin 2005)? Avez-vous participé à cet événement?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005? Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche. En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher au Manitoba durant la Semaine nationale de la pêche?
- Méthodes de pêche récréative au Manitoba en 2005.
- Comparaison du nombre de jours de pêche des dernières années avec ceux de 2005. Pourquoi votre activité de pêche aurait-elle connu un déclin en 2005 : mauvaise pêche, manque d'information, sites de pêche surpeuplés, poisson recherché non disponible, température, règlements complexes, raisons financières, responsabilités familiales, problèmes de santé, intérêts conflictuels, manque de temps libre?
- Si vous avez pêché à des fins récréatives au Manitoba en 2000, comment évalueriez-vous la pêche en 2005 comparativement à 2000?
- Si vous estimez que la pêche a connu un déclin, veuillez évaluer chacune des options suivantes sur ce qui, selon vous, contribuerait à améliorer la pêche récréative au Manitoba : réduction des limites de prises, tailles maximales, limites de catégories, augmentation des amendes, augmentation du nombre de règlements concernant la remise à l'eau, augmentation du nombre de programmes d'ensemencement, amélioration des habitats, tailles minimales, amélioration des installations.
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche au Manitoba en 2005, qu'auriez-vous fait?
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- Estimez-vous que les groupes de pêche organisés du Manitoba représentent vos intérêts? (Résidents seulement)
- Que pensez-vous du prix actuel d'un permis de pêche au Manitoba? (Résidents seulement). Seriez-vous prêt à payer des droits de permis plus élevés? Quel montant supplémentaire seriez-vous prêt à payer? Si vous êtes prêt à payer plus de 10 $, jusqu'à combien seriez-vous prêt à payer?
- Vivez-vous en milieu urbain ou rural?
- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 16 ans ont pêché à des fins récréatives au Manitoba en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?

Saskatchewan

- Si vous avez remis du poisson à l'eau volontairement, quelle était la raison : le poisson était trop petit; il semblait contaminé; vous vouliez protéger l'espèce; vous ne pêchez qu'à des fins récréatives; vous aviez atteint votre limite de captures; il ne s'agissait pas de l'espèce que vous recherchiez; le poisson était trop gros; autres raisons?
- Êtes-vous d'accord avec la remise à l'eau obligatoire comme méthode de gestion?
- Êtes-vous en faveur des hameçons sans barbillon comme méthode de gestion sur tous les lacs de la Saskatchewan?
- Êtes-vous en faveur de règlements de conservation fondés sur la taille afin de protéger les différentes espèces de poissons : taille minimale; taille maximale; limites de catégories; vous n'êtes pas en faveur de règlements fondés sur la taille?
- Étiez-vous au courant de la tenue du Week-end de pêche gratuit de la Saskatchewan, qui a eu lieu les 9 et 10 juillet 2005?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005? Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche.
- En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher en Saskatchewan durant la Semaine nationale de la pêche?
- Parmi les sources d'information suivantes, auxquelles avez-vous eu recours lorsque vous avez planifié vos activités de pêche en Saskatchewan en 2005 : agent de voyage, journaux/magazines, commerces d'équipement de pêche, expositions plein air/sportives, Internet, annonces à la télévision/radio, brochures/dépliants touristiques, amis/famille/autres pêcheurs, Saskatchewan Environment, clubs/associations?
- Quelle est la probabilité que vous pêchiez en Saskatchewan au cours des cinq prochaines années?
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- Avez-vous mis à l'eau un bateau en Saskatchewan en 2005? Combien de fois avez-vous mis à l'eau un bateau cette année? Avez-vous mis à l'eau le même bateau dans d'autres provinces ou états en 2005?
- Ailleurs qu'en Saskatchewan, où les pêcheurs ont-ils mis à l'eau leur bateau?
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche en Saskatchewan en 2005, qu'auriez-vous fait?

- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 16 ans ont pêché à des fins récréatives en Saskatchewan en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?

Alberta

- Si vous n'avez pas pêché en Alberta en 2005, quelles étaient les principales raisons : aucune raison donnée; expérience décevante en 2004; manque de temps libre; état de santé; je ne pêche pas tous les ans; règlements compliqués; faibles taux de prises; coût élevé; manque d'accès; surpeuplement?
- Du nombre de jours de pêche, combien ont été consacrés à la pêche dans les rivières et les courants, en eaux libres et sur la glace?
- Du nombre de jours de pêche, combien ont été consacrés à la pêche dans des sites publics et privés ensemencés?
- Dans quelle unité de bassins hydrographiques avez-vous pêché la truite ensemencée en 2000?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005? Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche. En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher en Alberta durant la Semaine nationale de la pêche?
- Quel a été votre degré de satisfaction concernant votre expérience de pêche récréative en Alberta en 2005?
- Avez-vous pêché en Alberta entre 2000 et 2004? (Non-résidents seulement)
- Selon vous, quelle a été la tendance des cinq dernières années concernant la qualité globale de la pêche récréative en Alberta?
- Parmi les sources d'information suivantes, auxquelles avez-vous eu recours lorsque vous avez planifié vos activités de pêche en Alberta en 2005 : Internet, magazines/journaux, commerces d'équipement de pêche, expositions plein air/sportives, agent de voyage, clubs/associations, famille/amis, télévision/radio, émissions de pêche (télévision), détaillant de permis, Alberta Environment, règlements (brochure, dépliant)?
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- Faisiez-vous partie d'un groupe de pêche organisé en 2005?
- Étiez-vous au courant de la promotion du Week-end de pêche gratuit en famille de l'Alberta? Quelle était votre source d'information concernant le Week-end de pêche gratuit en famille? En raison de ces promotions, avez-vous déjà pêché lors du Week-end de pêche gratuit en famille? Prévoyez-vous pêcher à des fins récréatives ultérieurement dans le cadre du Week-end de pêche gratuit en famille?
- Quelle importance accordez-vous aux éléments suivants : ensemencement de la truite, protection et conservation de l'habitat, gestion scientifique des pêches, surveillance de la population piscicole, mise en application des règlements en matière de pêches, possibilités de récolte de poissons, consultation du public dans l'établissement de politiques, promotion d'une participation accrue à la pêche, écosystèmes aquatiques sains?
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche en Alberta en 2005, qu'auriez-vous fait?
- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 16 ans ou de 64 ans et plus ont pêché à des fins récréatives en Alberta en 2005?

Colombie-Britannique (eaux douces)

- Combien de jours avez-vous consacrés à la pêche récréative en eaux douces en Colombie-Britannique chaque mois en 2005?
- Combien de jours avez-vous consacrés à la pêche récréative en eaux douces en Colombie-Britannique chaque mois en 2005 : pêche sur la glace, sur les lacs, sur les rivières? Combien de jours ont été consacrés à la pêche dans les régions suivantes?
- Du nombre de jours de pêche, combien de fois avez-vous eu recours aux services d'un guide?
- En moyenne, combien d'heures par jour avez-vous consacrées à la pêche en eaux douces en Colombie-Britannique en 2005?
- Pourquoi avez-vous pêché en eaux douces en Colombie-Britannique : pour manger; pour capturer de gros poissons; pour avoir de la compagnie; pour apprécier la nature; pour le défi; pour capturer un grand nombre de poissons; pour vous évader; pour rassembler la famille; pour relaxer; pour améliorer votre technique de pêche?
- Avez-vous aperçu un agent de conservation alors que vous pêchiez en eaux douces en Colombie-Britannique en 2005? Nombre de fois où des pêcheurs ont aperçu des agents de conservation alors qu'ils pêchaient en eaux douces en Colombie-Britannique.
- Combien de fois (en pourcentage) avez-vous eu recours aux méthodes de pêche suivantes en eaux douces en Colombie-Britannique en 2005 : leurres, appâts, leurres et appâts, mouches, lignes fixes, autre méthode?

- Avez-vous consacré le temps souhaité à la pêche récréative en eaux douces en Colombie-Britannique en 2005?
- Pourquoi les pêcheurs n'ont-ils pas consacré autant de temps à la pêche qu'ils ne l'auraient souhaité : poisson trop petit, règlements restrictifs, règlements compliqués, foule, faible accès à des bateaux, faible accès au rivage, faible taux de prises, manque de temps libre?
- Êtes-vous demeuré dans un chalet, un pavillon ou un camp de pêche lorsque vous avez pêché en eaux douces en Colombie-Britannique en 2005?
- Quelle importance accordez-vous aux facteurs suivants lorsque vous choisissez un chalet, un pavillon ou un camp de pêche : temps requis pour s'y rendre; connaissance du chalet; coût d'hébergement; hébergement de première classe; endroit rustique; endroit isolé; autres activités; qualité de la pêche; autres facteurs?
- Comment avez-vous pris connaissance de ce chalet, de ce pavillon ou de ce camp de pêche : Internet/sites Web, commerces d'équipement de pêche, agent de voyage, amis/famille, expositions plein air/sportives, émissions de pêche (télévision), magazines/journaux?
- Étiez-vous au courant de la tenue du Week-end de pêche en famille de la Colombie-Britannique (du 17 au 19 juin 2005)? (Résidents seulement). Avez-vous participé à cet événement?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005?
- Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche. En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher en eaux douces en Colombie-Britannique durant la Semaine nationale de la pêche?
- À quelle fréquence avez-vous eu recours à ces sources d'information en matière de pêche récréative en eaux douces en Colombie-Britannique en 2005?
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- Avez-vous l'intention de pêcher en eaux douces en Colombie-Britannique en 2006?
- Avez-vous pêché en eaux de marées en Colombie-Britannique en 2005? Si oui, combien de jours?
- Avez-vous l'intention de pêcher en eaux de marées en Colombie-Britannique en 2006?
- Votre ménage a-t-il accès à un ordinateur connecté à Internet? Envisageriez-vous d'acheter votre permis de pêche par l'entremise d'un site Web sécurisé? Accepteriez-vous de payer des frais de service pour couvrir le coût d'une transaction en ligne? Quel montant maximal vous attendriez-vous à payer pour une transaction en ligne? Montants que les pêcheurs seraient prêts à payer pour des frais de transaction de cinq dollars et plus.
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche en eaux douces en Colombie-Britannique en 2005, qu'auriez-vous fait?
- Donneriez-vous de l'argent à des organismes indépendants qui offrent des programmes conçus pour améliorer les possibilités de pêche récréative ou éduquer les jeunes ou les nouveaux pêcheurs? Si oui, combien seriez-vous prêt à donner annuellement? Montants de cinquante dollars et plus que les pêcheurs seraient prêts à verser à des organismes indépendants.
- Combien de membres de votre ménage étaient âgés de moins de 16 ans? Combien ont pêché à des fins récréatives en eaux douces en Colombie-Britannique en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?

Colombie-Britannique (eaux de marées)

- Du nombre total de jours de pêche, combien ont été consacrés à la pêche des espèces suivantes : saumon, flétan, poissons à nageoires, mollusques et crustacés?
- Du nombre total de jours de pêche, combien ont été consacrés à la pêche à partir d'un bateau, du rivage, de barres à marée, d'une jetée, en plongée?
- Du nombre de jours de pêche, combien de fois avez-vous eu recours aux services d'un guide?
- En moyenne, combien d'heures par jour avez-vous consacrées à la pêche en eaux de marées en Colombie-Britannique en 2005?
- En 2005, avez-vous été interrogé dans le cadre d'enquêtes menées par le ministère des Pêches et des Océans afin d'obtenir des renseignements sur vos prises et vos efforts de pêche quotidiens (relevé des prises)?
- Secteurs d'eaux de marées de la Colombie-Britannique où les pêcheurs ont été interrogés en 2005 : îles de la Reine-Charlotte, côte nord, côte centrale, détroit de Johnstone, détroit de Georgia, baie Barkley, côte ouest de l'île de Vancouver.
- Estimation du nombre de fois où des pêcheurs ont été interrogés dans des secteurs d'eaux de marées en Colombie-Britannique en 2005.
- Êtes-vous au courant du « Marked Head Recovery Program »? Combien avez-vous capturé de poissons auxquels il manquait une nageoire adipeuse? Combien de têtes de saumons avez-vous retournées dans le cadre du programme?

- Combien de saumons avez-vous perdus aux phoques et aux otaries? Avez-vous vu les phoques et les otaries prendre vos prises?
- Avez-vous pêché le saumon en eaux de marées en Colombie-Britannique de 2000 à 2005? En quelle(s) année(s) avez-vous pêché le saumon?
- Le nombre de jours de pêche au saumon en eaux de marées en Colombie-Britannique a-t-il changé au cours de cette période?
- Votre taux de réussite de récolte de saumons en eaux de marées en Colombie-Britannique a-t-il changé au cours de cette période?
- Compte tenu de la fluctuation des abondances régionales du saumon, avez-vous choisi de cibler une autre espèce dans différentes régions où le saumon était très abondant en 2005?
- Vers quelles espèces avez-vous orienté vos efforts (veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent) : flétan, sébaste, morue-lingue, autres poissons à nageoires, mollusques et crustacés?
- Dans quelles nouvelles régions a-t-on pratiqué la pêche en eaux de marées en Colombie-Britannique en 2005 (autres que les régions de pêche traditionnelles)?
- Avez-vous pêché le flétan en eaux de marées en Colombie-Britannique entre 2000 et 2005?
- Lors de quelles années les pêcheurs ont-ils pêché le flétan en eaux de marées en Colombie-Britannique?
- Le nombre de jours de pêche au flétan en eaux de marées en Colombie-Britannique a-t-il changé au cours de cette période?
- Votre taux de réussite de récolte de flétans en eaux de marées en Colombie-Britannique a-t-il changé au cours de cette période?
- Étiez-vous au courant de l'existence des aires de conservation des sébastes dans les régions où vous pêchiez cette espèce en eaux de marées en Colombie-Britannique en 2005?
- Connaissez-vous l'expression « intoxication par phycotoxine paralysante » (IPP)? Étiez-vous au courant de la fermeture de la pêche aux mollusques et aux crustacés en raison de l'IPP dans votre région de récolte en 2005?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005? Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche. En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher en eaux de marées en Colombie-Britannique durant la Semaine nationale de la pêche?
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- Avez-vous accès à un ordinateur connecté à Internet? Étiez-vous au courant que vous pouviez acheter un permis de pêche récréative par l'entremise du site Web sécurité du MPO? Si oui, comment avez-vous pris connaissance de ce service : site Web du MPO, publication du MPO, radio/journal, pavillon, association de pêche, famille ou amis, vendeur de permis, guide, etc.?
- Envisageriez-vous d'acheter votre permis de pêche récréative par l'entremise du site Web sécurisé du MPO? Avez-vous déjà acheté un permis de pêche récréative par l'entremise du site Web sécurisé du MPO? Si oui, comment évalueriez-vous le service que vous avez obtenu? Si vous avez estimé que le service était seulement juste ou mauvais, quelles étaient les raisons expliquant cette évaluation?
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche en eaux de marées en Colombie-Britannique en 2005, qu'auriez-vous fait?
- Avez-vous pêché à des fins récréatives en eaux douces en Colombie-Britannique en 2005? Si oui, combien de jours?
- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 16 ans, qui ne possédaient pas leur propre permis de pêche, ont pêché à des fins récréatives en eaux de marées en Colombie-Britannique en 2005? Combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?

Yukon

- Avez-vous pêché à l'aide d'hameçons sans barbillon au Yukon en 2005?
- Des espèces disponibles au Yukon, classez par ordre de préférence vos trois principales espèces.
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005? Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche. En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher au Yukon durant la Semaine nationale de la pêche?
- Quelle importance accordez-vous aux programmes suivants visant à éduquer et à assister les pêcheurs au Yukon : programmes scolaires, programmes pour jeunes pêcheurs, programmes de location d'articles de pêche, programmes de perfectionnement des techniques, formation sur le repeuplement, cours de pêche sur la glace, programmes d'amélioration des pêches, programmes d'identification des espèces, programmes de protection de l'habitat?
- Avez-vous pêché le saumon au Yukon en 2005? Nombre de jours de pêche au saumon par rivière du réseau hydrographique de Tatshenshini, Yukon, en 2005.

- Saumons capturés par rivière du réseau hydrographique de Tatshenshini, Yukon, en 2005; saumons conservés par rivière du réseau hydrographique de Tatshenshini, Yukon, en 2005.
- Avez-vous pêché dans l'un des lacs ensemencés du Yukon en 2005? Nombre de jours de pêche d'espèces ensemencées par lac au Yukon en 2005; espèces ensemencées capturées/conservées par lac au Yukon en 2005.
- Comment évalueriez-vous la pêche dans les lacs ensemencés du Yukon en 2005?
- Quelle importance accordez-vous au programme d'ensemencement du Yukon?
- Avez-vous pêché le touladi dans le réseau hydrographique des lacs Marsh/Tagish (qui comprend le pont Tagish et la rivière Six Mile)? Si oui, combien de jours avez-vous consacrés à la pêche dans ce réseau hydrographique? Veuillez inscrire le nombre de touladis capturés et conservés provenant de ce réseau hydrographique.
- Selon vous, quelle est la situation des stocks de touladis au Yukon?
- Parmi les facteurs suivants, veuillez inscrire ceux qui, selon vous, amélioreraient la pêche récréative au Yukon : réduction des limites de possession, augmentation des amendes, augmentation de la surveillance, expansion des programmes d'ensemencement, amélioration des installations, augmentation du nombre de règlements sur le repeuplement, autres facteurs.
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche au Yukon en 2005, qu'auriez-vous fait?
- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 16 ans ont pêché à des fins récréatives au Yukon en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?
- Combien de membres de votre ménage âgés de 65 ans et plus ont pêché à des fins récréatives au Yukon en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?

Territoires du Nord-Ouest

- Du nombre total de jours de pêche, combien de jours avez-vous pêché dans des rivières et des lacs?
- Des espèces que vous avez pêchées dans les Territoires du Nord-Ouest en 2005, veuillez les classer selon votre ordre de préférence. Inscrivez le nombre de jours de pêche consacrés à chaque espece.
- Jours de pêche du brochet du Nord par préférence dans les Territoires du Nord-Ouest en 2005.
- À quelle fréquence avez-vous eu recours aux sources d'information suivantes lorsque vous avez choisi les endroits où vous avez pêché dans les Territoires du Nord-Ouest en 2005 : agent de voyage, clubs/associations, amis/famille/autres pêcheurs, annonce à la télévision/radio, NWT Tourism, détaillant de permis, Bureau du développement durable, brochures et dépliants?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005? Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche. En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher dans les Territoires du Nord-Ouest durant la Semaine nationale de la pêche?
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- Avez-vous pratiqué la chasse aux gros gibiers, aux petits gibiers ou aux gibiers à plumes dans les Territoires du Nord-Ouest en 2005?
- Faisiez-vous partie d'un groupe ou d'une association de pêche organisé(e) en 2005?
- Quelle était la priorité de votre voyage de pêche dans les Territoires du Nord-Ouest en 2005? Si la pêche constituait la principale raison de votre voyage, pourquoi avez-vous choisi de pêcher dans les Territoires du Nord-Ouest plutôt qu'ailleurs en 2005?
- Combien de temps avez-vous consacré au bénévolat pour appuyer la pêche récréative dans les Territoires du Nord-Ouest en 2005? (Résidents seulement)
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche dans les Territoires du Nord-Ouest en 2005, qu'auriez-vous fait?
- Avez-vous pêché à des fins récréatives ailleurs que dans les Territoires du Nord-Ouest en 2005? Si oui, où avez-vous pêché?
- À quel(s) autre(s) endroit(s) que dans les Territoires du Nord-Ouest avez-vous envisagé de faire un voyage de pêche, sans toutefois y aller?
- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 16 ans et de 65 ans et plus ont pêché à des fins récréatives dans les Territoires du Nord-Ouest en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?

Nunavut

- Pour chacune des espèces de poissons suivantes, veuillez inscrire si vous avez pêché cette espèce, le nombre de jours de pêche et le nombre de jours de pêche où vous avez capturé votre limite quotidienne au Nunavut en 2005?
- Selon vous, quelle est la situation des stocks d'ombles chevaliers du Nunavut?

- Seriez-vous en faveur de règlements de conservation fondés sur la taille afin de protéger les stocks de reproduction d'omble chevalier? Si oui, veuillez classer de 1 à 3 (1 étant votre favori) vos préférences relativement aux types de réglementation suivants : taille minimale; taille maximale; limites de catégories.
- À quelle fréquence avez-vous eu recours aux sources d'information suivantes lorsque vous avez choisi les endroits où vous avez pêché au Nunavut en 2005 : agent de voyage, journaux/magazines, commerces d'équipement de pêche, expositions plein air/sportives, Internet, annonce à la télévision/radio, amis/famille/autres pêcheurs, Bureau du développement durable, Travel Arctic, clubs/associations?
- Étiez-vous au courant de la promotion de la Semaine nationale de la pêche qui a eu lieu du 2 au 10 juillet 2005? Veuillez inscrire vos sources d'information concernant la promotion de la Semaine nationale de la pêche. En raison de la promotion, êtes-vous allé pêcher au Nunavut durant la Semaine nationale de la pêche?
- Évaluation de la compétence de pêcheur.
- Faisiez-vous partie d'un groupe ou d'une association de pêche organisé(e) en 2005?
- Avez-vous pratiqué la chasse à des fins récréatives au Nunavut en 2005?
- S'il n'y avait eu aucune possibilité de pêche au Nunavut en 2005, qu'auriez-vous fait?
- Combien de membres de votre ménage âgés de moins de 16 ans ont pêché à des fins récréatives au Nunavut en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?
- Combien de membres de votre ménage âgés de 65 ans et plus ont pêché à des fins récréatives au Nunavut en 2005, et combien de jours ont-ils consacrés à la pêche au total?